

Nouveau  
**DALF**

DIPLÔME APPROFONDI DE LANGUE FRANÇAISE

# RÉUSSIR *Le Nouveau !!* DALF-NIVEAU C2



## NATURE DES ÉPREUVES

- **CO & PO** Compréhension et Production Orales
- **CE & PE** Compréhension et Production écrites



Transcriptions

Cadre européen commun de référence pour les langues

12 dossiers

✓ Actualisé au nouveau format de l'examen

Constantin TEGOS

expérience - niveau maîtrise - utilisateur  
**C2**  
CD en supplément



EDITIONS TEGOS

## LIVRES, CD & CD-ROM DES EDITIONS TEGOS

### 1. Mission Delf A1 + Corrigés + CD - Format 2020 - 2021 (juin 2021)

(Certification DELF-DALF - Niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)

(10 Dossiers pour réussir la compréhension de l'oral et la production orale + la compréhension des écrits et la production écrite)

### 2. Mission Delf A2 + Corrigés + CD - Format 2020 - 2021

(Certification DELF-DALF - Niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)

(10 Dossiers pour réussir la compréhension de l'oral et la production orale + la compréhension des écrits et la production écrite)

### 3. Mission Delf B1 + Corrigés + CD - Format 2020 - 2020

(Certification DELF-DALF - Niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)

(10 Dossiers pour réussir la compréhension de l'oral et la production orale + la compréhension des écrits et la production écrite)

### 4. Mission Delf B2 + Corrigés + CD - Format 2020 - 2021

(Certification DELF-DALF - Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)

(10 Dossiers pour réussir la compréhension des écrits et la production écrite + la compréhension de l'oral et la production orale)

### 5. S'exprimer, c'est apprendre! Grammaire en contexte - niveaux A1-A2+ + Corrigés + 2CD 2017

(10 Dossiers pour s'entraîner avec 136 exercices écrits et oraux en situations réelles - 2 CD inclus - CECRL)

### 6. S'exprimer, c'est apprendre! Grammaire en contexte - niveaux B1-B2+ + Corrigés + 2CD 2018

(8 Dossiers pour s'entraîner avec 134 exercices écrits et oraux en situations réelles - 2 CD inclus - CECRL)

### 7. Je parle français - Niveau Delf A1 + Corrigés + 2CD 2012

(Certification DELF-DALF - Niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)

(14 Dossiers pour réussir la compréhension des écrits et la production écrite + la compréhension de l'oral et la production orale)

### 8. Je parle français - Niveau Delf A2 + Corrigés + 2CD 2012

(Certification DELF-DALF - Niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)

(14 Dossiers pour réussir la compréhension des écrits et la production écrite + la compréhension de l'oral et la production orale)

### 9. Je parle français - Niveau Delf B1 + Corrigés + 3CD 2013

(Certification DELF-DALF - Niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)

(14 Dossiers pour réussir la compréhension des écrits et la production écrite + la compréhension de l'oral et la production orale)

### 10. Je parle français - Niveau Delf B2 + Corrigés + 2CD 2014

(Certification DELF-DALF - Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)

(14 Dossiers pour réussir la compréhension des écrits et la production écrite + la compréhension de l'oral et la production orale)

### 11. Je parle français - Niveau Delf C1 + Corrigés + 2CD 2016

(Certification DELF-DALF - Niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)

(10 Dossiers pour réussir la compréhension des écrits et la production écrite + la compréhension de l'oral et la production orale)

### 12. Je parle français - Niveau Delf C2 + Corrigés + 3CD 2015

(Certification DELF-DALF - Niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)

(10 Dossiers pour réussir la compréhension des écrits et la production écrite + la compréhension de l'oral et la production orale)

### 13. Réussir le nouveau DELF - Niveau A1 + Corrigés + 2CD 2007

(Certification DELF-DALF - Niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)

(14 Dossiers pour réussir la compréhension des écrits et la production écrite + la compréhension de l'oral et la production orale)

### 14. Réussir le nouveau DELF - Niveau A2 + Corrigés + CD 2006

(Certification DELF-DALF - Niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)

(14 Dossiers pour réussir la compréhension des écrits et la production écrite + la compréhension de l'oral et la production orale)

### 15. Réussir le nouveau DELF - Niveau B1 + Corrigés + CD 2018

(Certification DELF-DALF - Niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)

(14 Dossiers pour réussir la compréhension des écrits et la production écrite + la compréhension de l'oral et la production orale)

### 16. Réussir le nouveau DELF - Niveau B2 + Corrigés + CD 2014

(Certification DELF-DALF - Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)

(14 Dossiers pour réussir la compréhension des écrits et la production écrite + la compréhension de l'oral et la production orale)

### 17. Réussir le nouveau DALF - Niveau C1 + Corrigés + 2CD 2014

(Certification DELF-DALF - Niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)

(12 Dossiers pour réussir la compréhension des écrits et la production écrite + la compréhension de l'oral et la production orale)

### 18. Réussir le nouveau DALF - Niveau C2 + Corrigés + 4CD 2017

(Certification DELF-DALF - Niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)

(12 Dossiers pour réussir la compréhension des écrits et la production écrite + la compréhension de l'oral et la production orale)

### 19. Réussir la production écrite des niveaux B1/B2 2007

(La méthodologie de la production écrite avec 28 exemples des niveaux DELF B1, B2 et Sb B2 - CECRL)

### 20. Réussir la Compréhension orale - Niveaux DELF B1/B2 + Corrigés + 2CD 2009

(44 dossiers d'exercices d'écoute : écouter, comprendre et répondre - CECRL)

### 21. Réussir la production écrite des niveaux C1/C2 2008

(La méthodologie de la production écrite avec 24 exemples des niveaux DALF C1, C2 - CECRL)

### 22. Réussir le Résumé et le Compte rendu + Corrigés 2015 (en ligne)

(42 dossiers-exemples avec corrigés - CECRL)

### 23. Réussir la Synthèse & l'Exposé + Corrigés 2015 (en ligne)

(20 dossiers-exemples avec corrigés - CECRL)

### 24. Bonjour les enfants 1 & 2 - Méthode de français à partir de 9/10 ans 2005

(Méthode adaptée au Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL et à la nouvelle certification - DELF A1)

### 25. Certification en Langue Française - KPg A (A1/A2) + Corrigés + 2CD (M1, M2, M3, M4) 2010

(10 Dossiers avec exercices de production écrite, orale et de compréhension écrite & orale - Κρατικό Πιστοποιητικό Γλωσσομάθειας)

### 26. Certification en Langue Française - KPg B (B1/B2) + Corrigés + 4CD (M1, M2, M3, M4) 2011

(10 Dossiers avec exercices de production écrite, orale et de compréhension écrite & orale - Κρατικό Πιστοποιητικό Γλωσσομάθειας)

### 27. Certification en Langue Française - KPg C (C1/C2) + Corrigés + 3CD (M1, M2, M3, M4) 2014

(10 Dossiers avec exercices de production écrite, orale et de compréhension écrite & orale - Κρατικό Πιστοποιητικό Γλωσσομάθειας)

### 28. Le Guide de la Traduction 2002

(96 textes - domaines divers - français <> grecs traduits avec vocabulaire)

### 29. e-DICOTEGOS Français <> Grec - Dictionnaire Électronique (CD-ROM) 2018

(Agréés par le Ministère de l'Éducation Nationale)

(Dictionnaires interactifs avec plus de 500.000 mots et phrases, phonétique autocorrective, synonymes, exercices de grammaire & traducteur automatique)

### 30. e-DICOTEGOS English <> Greek - Dictionnaire Électronique (CD-ROM) 2018

(Agréés par le Ministère de l'Éducation Nationale)

(Dictionnaires interactifs avec plus de 500.000 mots et phrases, phonétique autocorrective, synonymes, exercices de grammaire & traducteur automatique)

### 31. «Les Animaux et leurs Hommes» - Étude interculturelle du recueil de P. Éluard 2015


(Livre bilingue français <> grec)

EDITIONS  TEGOS

Voutsina 39, 155 61 Holargos Athènes - Grèce - Tél. & Fax. (+30) 210 65 20 212

Courriel : ktegoss@yahoo.fr - Site : www.editionstegos.com

ISBN 960-8268-14-1

Toute représentation, traduction, adaptation ou reproduction, même partielle, par tous procédés, en tous pays, faite sans autorisation écrite de C.TEGOS, est illicite et exposerait le contrevenant à des poursuites judiciaires. Réf.: lois 238/1970, 4301/1979, 100/1975, 3565/1958, 4252/1962 et loi 11 mars 1957. Copyright © - C. TEGOS -  - Tous droits réservés - 2020.

## ANNEXES :

### ▶ **Transcriptions**

## DOSSIER N°1 : Le Parfum

### (TRANSCRIPTION) - Track 2

#### LE PARFUM

**JOURNALISTE** : De quand peut-on dire que les hommes ont commencé à fabriquer et à utiliser du parfum ?

**NATHALIE LOVENOU-MELKI** : Bien c'est...on a commencé à se parfumer dès l'Antiquité. Les premiers parfumeurs étaient des prêtres égyptiens et ils préparaient des parfums et des huiles liturgiques dans les temples. Le parfum était d'un caractère sacré et religieux avant l'usage profane. Donc, dans les tombes les Égyptiens de l'Égypte pharaonique embaumaient les morts et donc là il y avait tout un rituel pour diviniser les morts et permettre le passage en l'au-delà. Donc, il y avait une préparation à ce qu'on appelle «le grand voyage» puisque le passage sur Terre était considéré comme une infinie partie de la vie et donc, il fallait donner un parfum d'éternité au cadavre qui était donc recouvert de bandelettes et on enduisait ce cadavre d'huile sainte odorante pour lui attribuer la bonne odeur.

**JOURNALISTE** : Oui, on disait aussi beaucoup sur la forme de fumée, hein, que l'on mettait, je crois que le mot vient de «perfumume» à travers la fumée avec, dans des funéraires rituels, je crois qu'Alexandre se fait un cinéraire à Babylone sur un bûcher d'encens et de myrrhe, parce que ce qui est curieux vous le rappeler Nathalie Lovenou-Melki, pendant à peu près mille ans, pendant à peu près la fin de l'Antiquité et pendant toute la durée du Moyen Âge on parle très peu du parfum dans les textes. On a trouvé peu de textes. Est-ce qu'on a utilisé du parfum encore à l'époque ?

**NATHALIE LOVENOU-MELKI** : Il faudra attendre le retour des Croisés pour voir réapparaître l'intérêt pour les aromates et les senteurs et utiliser à nouveau les senteurs et les graisses, les huiles parfumées et l'usage de la toilette.

**JOURNALISTE** : Alors justement à la fin du Moyen Âge où le parfum revient à travers l'Italie et dans les bagages de Catherine de Médicis dont le parfumeur était un certain Nostradamus. Mais déjà avant, je crois que le parfum n'avait pas seulement un usage profane ou un usage religieux mais il servait aussi contre les maladies. C'est une de principales raisons pour lesquelles on l'utilisait.

**NATHALIE LOVENOU-MELKI** : Oui, tout à fait. En fait, il était utilisé pour lutter contre les maladies notamment au Moyen Âge lors de la grande peste noire qui a frappé l'Europe et qui a décimé la population. C'était en 1348. Et là le risque de contagion par la mauvaise odeur a été établi et donc c'est la faculté médecine de Paris qui recommandait à la population de se tenir à l'écart des mauvaises odeurs puisque l'odeur était à cette époque-là une menace. Donc, il fallait garder ses distances et en fait les malades étaient abandonnés à leur triste sort et condamnés à mourir.

**JOURNALISTE** : Il y avait le fait aussi que l'eau était dangereuse alors on ne prenait plus de bain, on camouflait ces mauvaises odeurs avec du parfum. Je dois dire que Henri IV sentait extrêmement mauvais. Cela dit, il utilisait du parfum et le parfum était fabriqué par une corporation. C'est un peu inattendu, aujourd'hui c'est les couturiers, à l'époque c'était les gantiers.

**NATHALIE LOVENOU-MELKI** : Oui, c'était effectivement les gantiers puisque à la fin du 16<sup>e</sup> siècle, les parfumeurs espagnols et italiens se sont installés à Paris et les modes italiennes se sont répandues dans l'Hexagone et notamment la mode des gants parfumés.

**JOURNALISTE** : Alors, à cette époque-là, on est au 18<sup>e</sup> siècle, on est à l'époque de Louis XIV, de Louis XV, dans des cours tellement...où on mettait tellement de parfum, vous dites que la cour de Louis XV on l'appelait «la cour parfumée».

**NATHALIE LOVENOU-MELKI** : La cour parfumée. Mais tout d'abord, je voulais revenir sur Louis XIV qui aimait beaucoup les parfums et on en a énormément abusé à tel point qu'il en est devenu allergique.

**JOURNALISTE** : Ah oui !

**NATHALIE LOVENOU-MELKI** : C'est quand même étonnant et si bien qu'autour de lui il fallait que la cour porte des parfums légers et utilisés avec modération, puisqu'il était très sensible à cause des odeurs. Voilà, et c'est vrai que les odeurs fortes palliaient toujours le manque d'hygiène puisque le bain n'était plus une pratique courante. Il était d'usage de changer de parfums chaque jour et de s'en recouvrir tout le corps. Et ensuite c'est vrai qu'il y a eu encore... la mode est revenue au parfum léger.

**JOURNALISTE** : Et parmi ceux que vous citez il y en a deux. Il y en a un qui était très populaire je crois à la cour de Louis XIV et dont celui qu'a utilisé beaucoup Madame de Cheygnon, c'était l'eau de la reine de Hongrie, et puis il y a eu l'apparition de l'eau de Cologne, un peu plus tard.

**NATHALIE LOVENOU-MELKI** : L'eau de Cologne, oui. Les origines de l'eau de Cologne remonte au Moyen Âge. C'était un savant qui appliquait pour la première fois au vin le principe de distillation et c'était un mélange à base d'alcool, d'eau et de parfum, qui est cet ancêtre de l'eau de Cologne.

**JOURNALISTE** : L'eau de Cologne dont se parfumait beaucoup Napoléon et dont il attachait une grande importance. Et c'est cela bien avant l'apparition au 19<sup>e</sup> et au 20<sup>e</sup> siècles de la parfumerie moderne dans la capitale indiscutable du parfum au 20<sup>e</sup> siècle, Paris. Le premier pouvoir justement que l'on prête au parfum Nathalie Lovenou-Melki c'est son pouvoir de séduction justement.

**NATHALIE LOVENOU-MELKI** : Ah, le fameux pouvoir de séduction. C'est vrai que le parfum est souvent présenté comme mystérieux et doté d'étranges pouvoirs et bien on risque de déplaire à un bon nombre de

personnes et surtout des parfumeurs. Je vais vous dire que non, en fait c'est pas vrai du tout. Les découvertes scientifiques, elles sont récentes, elles ont été dévoilées au cours de cinquante dernières années, donc elles ont dévoilé que le parfum n'avait pas de pouvoir. On connaît très bien ce sens à présent. Et si...

**JOURNALISTE** : On parle de l'odorat alors.

**NATHALIE LOVENOU-MELKI** : De l'odorat. Et si on connaît l'odorat, ce qu'on sait s'il peut être sensible et répondre à un pouvoir des odeurs ou pas, et là ce n'est pas le cas.

**JOURNALISTE** : Vous ne parlez plus de l'eau parfumée puisque là je vois quand même que le mot de quelques parfums volent comme d'amour, obsession, désirade, haute shocking...

**NATHALIE LOVENOU-MELKI** : On a envie d'y croire, hein. (Rires)

**JOURNALISTE** : Eh ben oui, ben oui, on a envie d'y croire. On y croit encore...

**NATHALIE LOVENOU-MELKI** : Bon, peut-être, je ne voulais pas vous répondre à cette question car je vais briser vos rêves. Non, en fait c'est vrai que le monde de la parfumerie il faut dire que les enjeux financiers sont énormes et donc ils ont tout intérêt à entretenir ce rêve et ce pouvoir des parfums.

D'ailleurs ils savent utiliser et dépenser des sommes colossales, je pense notamment aux parfums n°5 de Chanel, hein, où Nicole Kidman vient de réaliser dans un film publicitaire de deux minutes. Ce film aurait coûté la modique somme de 7 à 11 millions d'euros et la belle australienne aurait touché un cachet de 7, 5 millions d'euros.

**JOURNALISTE** : C'est fou ce qu'ils sont capables d'investir effectivement pour pouvoir vendre leurs parfums.

**NATHALIE LOVENOU-MELKI** : Oui, mais ça marche puisque pour le parfum *Poison* un flacon se vend toutes les 50 secondes.

**JOURNALISTE** : C'est autant plus surprenant Nathalie Lovenou-Melki que au fond le parfum fait appel à un sens dont on ignore presque tout, en tout cas ce que l'on en sait c'est peu de choses par rapport aux autres sens, c'est l'odorat.

**NATHALIE LOVENOU-MELKI** : Parce qu'on n'y prête pas assez d'attention. En fait c'est jugé, c'est un sens qui est jugé peu important. Les odeurs sont futiles pour beaucoup de personnes alors que ça apporte beaucoup si on va visiter un endroit, on part à la mer ou on va se faire une ballade en forêt et qu'on sent ses odeurs. Ça apporte une plus-value, j'ai envie de dire ça donne, c'est un sens qui apporte au bien-être pour des bonheurs à vivre comme pour des dangers à fuir si ça sent la fumée, le gaz...

**JOURNALISTE** : Est-ce que c'est subjectif ou objectif au fond une bonne ou une mauvaise odeur ?

**NATHALIE LOVENOU-MELKI** : C'est totalement subjectif. Il n'y a pas de bonne ni de mauvaise odeur. Les odeurs sont neutres dès la naissance à l'exception des odeurs qui ont été expérimentées in utero par le fœtus, dès le sixième mois du fœtus. Donc, grâce à la diversification alimentaire de la mère, donc et ça c'est acquis, ce sont de bonnes odeurs acquises pour la vie. Donc, ensuite, ça se fait entre 0 et 4 ans l'intérêt pour certaines odeurs ? C'est vrai que pour la quasi-totalité des gens une bonne odeur ce serait l'odeur de vanille. Pourquoi ? Parce qu'elle rappelle les sucreries, les confiseries et donc voilà on peut dire que quasi 100% des gens affectionnent l'odeur de vanille.

**JOURNALISTE** : Pourtant c'est pas avec de la vanille, il y a bien d'autres produits que l'on met dans... comme ingrédients dans la fabrication du parfum dont on ignore, dont on connaît mal les étapes de fabrication. En gros c'est quoi ? Comment fabrique-t-on du parfum ?

**NATHALIE LOVENOU-MELKI** : Alors, il existe trois principaux modes de fabrication surtout des procédés d'extraction, puisqu'il s'agit de capturer l'âme des plantes, des végétaux pour obtenir ce qu'on appelle une essence ou une absolue. Une absolue c'est l'essence même des plantes, donc c'est rarement l'odeur concentrée. Alors les trois procédés, c'est tout d'abord la distillation, puis l'extraction des huiles volatiles et enfin le florage. Alors très succinctement on peut dire que la distillation c'est un peu le principe

de la cuisson à la vapeur. C'est très simple. On utilise, c'est l'une des plus anciennes techniques d'extraction et à l'heure, aujourd'hui la plus utilisée. Donc on prend des matières naturelles, elles sont placées dans un limbe avec de l'eau portée à ébullition. Donc la vapeur doit entrer dans les molécules odorantes et ensuite en refroidissant la vapeur qui est chargée d'essence se transforme en eau parfumée. Ensuite l'eau parfumée se sépare, l'eau se sépare de l'essence, donc de l'huile essentielle, simplement par différence de densité. Donc ça c'est simple. Sinon l'extraction selon volatile c'est un peu la même chose sauf qu'on utilisait des solvants et non plus de l'eau. Les solvants, ça peut être de l'éther mais aussi d'autres solvants utilisés dans le milieu de la parfumerie. Donc les molécules odorantes se passent en solution dans le solvant, récupèrent le solvant et l'éliminent par évaporation. Et l'option de la concrète de rose et la concrète c'est un élément très sérieux, très odorant, c'est semi solide ou solide. Il faut la transformer ensuite en absolue qui va être utilisée dans le parfum.

**JOURNALISTE** : Rappelez-vous quels sont les ingrédients utilisés ? On croit toujours que c'est uniquement des fleurs, il y a aussi des matières animales.

**NATHALIE LOVENOU-MELKI** : Alors, on utilise des matières premières végétales et animales effectivement. Les matières d'origines animales, il y en a quatre.

**JOURNALISTE** : Alors, il y a les fleurs bien sûr, surtout.

**Nathalie LOVENOU-MELKI** : Alors, les fleurs...

**JOURNALISTE** : C'est pour ça que Grasse d'ailleurs est la capitale du parfum, enfin, une des capitales mais la plus connue.

*NATHALIE LOVENOU-MELKI* : C'est peu...maintenant c'est moins en moins utilisées. On préfère...les parfumeurs préfèrent utiliser des matières de synthèse parce que ça coûte moins cher, puisque les matières naturelles, on utilise les pétales comme on utilise toutes les parties des plantes. Et ça peut être les fleurs, les fruits, les tiges, les graines, les bois, les écorces, etc. Donc il faut une quantité colossale de matières et ça demande une main-d'œuvre considérable et ça entraîne des coûts...

*JOURNALISTE* : J'ai été effaré par les quantités, parce que pour produire de l'absolue, comme vous dites, il faut des quantités de fleurs effectivement.

*NATHALIE LOVENOU-MELKI* : Oui, j'insiste à la cueillette du jasmin. À Grasse, on a rencontré un producteur des plantes à parfum Hubert de Calanat et qu'il m'a raconté qu'il fallait entre 8 et 10 mille petites fleurs légères pour obtenir un kilo de fleurs. C'est quand même énorme et il faut 350 kilos de fleurs pour produire un kilo de concrète. Donc ça...

## **DOSSIER N°2 : L'Europe centrale et orientale**

### **(TRANSCRIPTION) - Track 5**

#### **L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE**

*JOURNALISTE 1* : Les enjeux internationaux ce matin sur l'Europe centrale et orientale, la diversité grandissante des niveaux de vie et le creusement des inégalités dans l'ex-Europe de l'Est.

*JOURNALISTE 2* : C'est à propos d'une publication récente de Courrier des pays de l'Est qui a gardé d'ailleurs son ancien nom de pays de l'Est et qui est une publication très utile à la Documentation française.

*JOURNALISTE 1* : Les enjeux internationaux.

*JOURNALISTE 2* : Édith Lhomel, vous êtes avec nous. Vous êtes chargée d'études à la Documentation française, vous travaillez également au Courrier des pays de l'Est. Alors par une seule livraison qui a tiré notre attention au niveau de vie à l'est, inégalités, pauvreté souvent on a une approche macroéconomique, qui regarde les anciens pays de l'Est. On a souvent invité par exemple Danièle de Barome, également nous mettons un coup de projecteur sur certains pays mais là effectivement c'est une approche beaucoup plus spécifique sur un thème, la thématique donc à propos de la pauvreté comment d'ailleurs elle a été définie dans un certain nombre de ces pays de l'Est, quel était le périmètre de cette pauvreté, comment est-ce qu'elle a évolué depuis une quinzaine d'années, quelles sont les raisons, quelles sont les personnes touchées, quelles sont les parades individuelles, vous insistez notamment sur la solidarité familiale, quelles sont les missions administratives et puis évidemment on note le dernier élément, la présentation, la gradation de la pauvreté mais aussi parce que il y a une diversification de revenus. Quels sont les aspects qui vous semblent les plus importants donc une fois depuis une quinzaine d'années et puis vous privilégiez deux ou trois pays plus particulièrement.

*Édith LHOMEL* : Écoutez ce qu'il nous semble le plus important au terme même d'une quinzaine d'années, c'est que maintenant véritablement on peut se livrer à une observation fine en profondeur pour sortir et non pas infirmer le fait que quand même ces pays ont connu en quinze ans une aggravation de leurs disparités sociales, enfin une apparition même de très fortes disparités sociales qui se doublent en outre des disparités régionales, c'est-à-dire entre certaines territoires les différences sont très grandes et que troisièmement des catégories sociales plus précises telles que les femmes, les personnes âgées, les enfants ont plus particulièrement souffert de ce qu'on appelle pudiquement «la transition» qui était donc une entrée quand même très brutale dans l'économie du marché. Donc, si sur le plan macro-économique comme vous y faisiez référence tout à l'heure les indicateurs sont tout à fait encourageants, aujourd'hui c'est une zone qui connaît un dynamisme économique important...

*JOURNALISTE 2* : ...et qui ont connu des réformes sous le communisme dans certains pays. On peut peser évidemment et notamment à la Hongrie des réformes économiques.

*ÉDITH LHOMEL* : Des réformes économiques, oui. Disons un socialisme réformé qui avait su comme en Hongrie ou même sous certains plans comme en Pologne, disons de réserver un consensus social parce que le niveau de vie n'était pas aussi dégradé qu'on peut le voir par exemple en Roumanie ou en Bulgarie.

*JOURNALISTE 2* : Juste un mot Édith Lhomel, c'est peut-être une question qui se pose les outils statistiques sont fiables ?

*ÉDITH LHOMEL* : Les outils statistiques et d'observation sont de plus en plus fiables. Et notamment pour notre dossier on a utilisé les travaux de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de Dublin qui est un organisme qui vient, si vous voulez, développer en fait les travaux uniquement sondage d'opinion de l'Eurobaromètre. Donc, nous avons cet outil-là qui a su bien affiner non seulement les critères de la pauvreté mais aussi la perception qu'ont les personnes de cette pauvreté, parce qu'en fait on voit très bien que cette pauvreté, c'est une approche à la fois objective et subjective du phénomène. On se sent pauvre par rapport à quelqu'un d'autre ou par rapport à un autre pays. Et d'autres outils bien évidemment, les sociologues de ces pays, nous nous sommes relayé sur les travaux notamment de ? Cernik et également de Henri Domasky en Pologne pour le second et en République Tchèque pour le premier. Ce sont des sociologues qui ont mené des travaux très pointus et assortis aussi des missions sur le terrain qui font qu'aujourd'hui on peut avoir un panorama vraiment exhaustif et des observations tout à fait surprenantes, hein. Parfois nous

sortons des sentiers battus, d'ailleurs dans ce numéro, puisqu'à dire que ce sont des pays qui se sont appauvris certes mais après, quand on rentre plus finement on s'aperçoit qu'ils ont quelques avantages par rapport à nos sociétés de la vieille Europe si je puis dire, notamment par exemple en matière de logement puisque la restitution a fait, et l'achat de logement dans les premières années de la privatisation, a fait qu'un plus grand nombre de personnes bénéficie du droit et de la possibilité de posséder son logement.

*JOURNALISTE 2* : Alors je rappelle ce numéro 1051 septembre-octobre 2005. Il y a des études en particulier donc sur la Russie qui n'est pas notre domaine aujourd'hui, mais sur la Pologne et sur la Tchéquie. Vous auriez tendance à insister d'abord sur ce qui concerne le chômage et l'ensemble des passations sociales d'un pays à l'autre...

*ÉDITH LHOMEL* : Justement pour la République Tchèque, l'étude consiste à montrer que l'État si vous voulez dans un premier temps dans les premières années de la transition 90-95 a fait le choix de mettre un grand nombre de personnes de façon à anticiper à la retraite, à la préretraite, et qu'en fait les politiques actives de l'emploi, nous nous sommes intervenus que dans un second temps. Dans un premier temps, il fallait gérer un chômage qui a fait une éruption brutale et quelquefois bon on s'aperçoit qu'un grand nombre de salariés ont préféré justement bénéficier de ces prestations chômage plutôt que de chercher à retrouver un emploi et à en partir en préretraite. Donc bien sûr tout cela pose également le problème de la redistribution, des transferts sociaux. Nous avons choisi justement la République Tchèque parce que nous considérons que c'était un cas intéressant de tentative des transferts sociaux et politique redistributive à l'inverse peut-être d'autres états qui ont dans un premier temps dans les premières années beaucoup trop ignoré justement les aspects sociaux et les méfaits sociaux de la transition.

*JOURNALISTE 2* : Que dire des régimes de prestations sociales dans l'ensemble qui s'ajoute directement sur la pauvreté ou comme vous le dites l'impression de pauvreté ?

*ÉDITH LHOMEL* : Les premières politiques ont été, j'allais dire, très inspirées quand même d'une certaine façon de la banque mondiale, c'est-à-dire qu'on a cherché à cibler les plus pauvres des pauvres et à essayer de faire une politique sur les catégories les plus défavorisées, donc en oubliant un petit peu si vous voulez les effets induits de manière plus large et sur d'autres couches de la population. Donc, ce sont de mécanismes de protection sociale qui s'adressent à des catégories très très ciblées.

*JOURNALISTE 2* : Est-ce que le fait que la Roumanie et la Bulgarie sont prochainement dans l'Union Européenne était intéressant à prendre en compte dans votre analyse s'agissant de la pauvreté dans les anciens pays de l'est ?

*ÉDITH LHOMEL* : Oui...

*JOURNALISTE 2* : ... compte tenu de la population roumaine et puis sur la Russie c'est une population quand même qui a été souvent défavorisée notamment dans les provinces, dans les campagnes, ça se voit.

*ÉDITH LHOMEL* : Dans les campagnes, oui absolument. Mais en même temps, si vous voulez, ces deux pays avec leurs spécificités vont quand même venir corroborer l'analyse générale que nous avons fait dans ce numéro, à savoir la place extrêmement importante de l'économie informelle qui a permis justement que la moitié de la population de ces deux pays comme dans d'autres aussi peut-être dans des proportions moindres, la population rurale puisse se ressourcer justement sur cette économie informelle, sur les réseaux de la retraite familiale, sur le fait qu'on auto, on auto-consomme beaucoup de ces produits et c'est qui expliquerait également que cette transition après tout n'a pas fait la contestation sociale qu'on aurait pu attendre.

*JOURNALISTE 2* : Edith Lhomel, peut-être une dernière question, l'économie informelle justement est-ce que c'est important dans les anciens pays de l'Est ? En dehors même de la Roumanie et de la Bulgarie, la Russie compte tenu du fait que c'est inutile, c'est un cauchemar en même temps, c'est une économie qui échappe à la redistribution par l'État.

*ÉDITH LHOMEL* : Oui surtout... à l'opposition.

*JOURNALISTE 2* : ... et à la fiscalité.

*ÉDITH LHOMEL* : ... à l'opposition. Oui, encore une fois je vais dire que socialement c'est très important. On s'aperçoit quand même que si il n'y a pas eu un mécontentement jusqu'ici...

*JOURNALISTE 2* : ... C'est un phénomène durable.

*ÉDITH LHOMEL* : C'est un phénomène durable qui va aller évidemment en se restreignant. Et l'étude le montre bien entre des pays qui comme la Slovénie et la République Tchèque, ou même peut-être même la Pologne vont rejoindre beaucoup plus rapidement des pays de l'Union Européenne et avec un niveau de vie genre Portugal, Grèce, Espagne. Et puis des pays qui au contraire pour qui l'économie informelle reste absolument indispensable et face à laquelle les autorités n'ont pas forcément intérêt à organiser un système d'imposition et de fiscalisation trop brutal.

*JOURNALISTE 2* : Oui parce que c'était au fond une sorte de permanence culturelle aussi. On va dire social ou sociologique ?

*Édith LHOMEL* : Également sociologique puisque justement ça recouvre également des réseaux comme je vous le disais de retraite familiale et donc aussi un consensus. C'est un phénomène de consensus à défaut de consensus social. Un phénomène de consensus au niveau de chacune de cellules familiales.

*JOURNALISTE 2* : Et vraiment une toute dernière question. Les pays les plus touchés par ce phénomène en prenant deux ou trois rapidement.

*ÉDITH LHOMEL* : Écoutez. Les pays, j'allais dire les régions les plus touchées plutôt.

*JOURNALISTE 2* : Oui.

*ÉDITH LHOMEL* : Parce que même dans des pays comme la République Tchèque, comme la Pologne, la Slo... enfin... pas la Slovénie mais la Slovaquie également. Vous avez des régions extrêmement touchées qui étaient mono industrielles et qui sont tombées avec des industries qui sont tombées en faillite 40%-50% des chômeurs. Donc je veux dire là, il faut avoir un regard plus de territoire si vous voulez que de pays. Et justement les perspectives budgétaires qui ont été négociées en prenant, comme vous le savez, ce week-end dernier montrent bien toute l'importance que ces pays ont à percevoir ces fonds structurels pour améliorer la situation de ces régions défavorisées.

*JOURNALISTE 2* : Voilà. Merci Edith Lhomel. Je rappelle le Courrier des pays de l'Est, *Les niveaux de vie à l'Est* et c'est le numéro de septembre-octobre 2005.

## **DOSSIER N°3 : L'Infarctus**

### **(TRANSCRIPTION) - Track 8**

#### **INFARCTUS**

*JOURNALISTE* : Bonsoir. C'est un accident cardiaque qui frappe plus de 120.000 personnes chaque année en France et qui dans à peu près un cas sur dix termine de façon dramatique par un décès.

L'infarctus du myocarde, une urgence dans laquelle, et je pense qu'on aura l'occasion de rappeler à plusieurs reprises ce soir, dans laquelle le facteur «temps» est essentiel puisque littéralement chaque minute compte et que trop de malades encore même si l'on a constaté de réelles améliorations arrivent trop tard à l'hôpital où auraient pu arriver plus tôt. Alors que faut-il faire ou ne pas faire avant, pendant, après l'infarctus. Comment d'abord le reconnaître ou du moins identifier ce qu'on peut appeler des signes d'alerte. Comment cet accident cardiaque est-il ensuite traité à l'hôpital ? Y a-t-il également, vous êtes plusieurs à poser cette question, des signes avant coureurs, une semaine, quelques jours auparavant. D'autre part, peut-on prévenir ou du moins essayer de prévenir un éventuel infarctus avec par exemple une hygiène de vie particulière. Je pense qu'on aura l'occasion de parler également beaucoup ce soir du tabac. Enfin dans le même ordre d'idées y a-t-il des profils type ou des catégories à risques pour ce qui concerne l'infarctus du myocarde ? Deux invités ce soir pour vous répondre au téléphone sonne le professeur Oleg Vanien qui est président de la Fédération française de cardiologie laquelle a organisé il y a seulement quelques jours une conférence publique pour sensibiliser autour de l'infarctus, et puis le professeur Pierre Carlit qui est directeur médical du Samu de Paris, sans oublier bien évidemment Hélène Cartin de France inter. Bonsoir Dominique, Dominique des Vosges, je crois.

*DOMINIQUE* : Oui.

*JOURNALISTE* : Eh bien, on vous écoute.

*DOMINIQUE* : Bon en fait, ma question reprend un petit peu l'une que vous avez posée pendant la présentation de l'émission.

*JOURNALISTE* : Oui.

*DOMINIQUE* : J'aurais voulu savoir comment il est possible de distinguer des douleurs intercostales liées au stress, des douleurs au sternum liées au stress par rapport à des douleurs qui sont véritablement d'origine cardiaque ?

*JOURNALISTE* : Vous êtes nombreux à dire mais bon infarctus mais encore. Comment est-ce que véritablement puisque je pense qu'on va parler d'appeler l'hôpital, d'appeler les Samu etc. Comment ne pas quand même déranger ces gens pour rien et de quoi faut-il se méfier ? Professeur Vanien.

*PROFESSEUR VANIEN* : Alors effectivement ça commence par ça. Si on pense pas à l'infarctus, si on pense pas que la douleur peut être un infarctus, on n'appellera pas, on viendra pas, on viendra trop tard. Alors la douleur d'infarctus c'est une douleur au milieu de la poitrine, c'est une douleur en bas qui fait très mal, qui vous serre comme dans un étou. Alors elle est au milieu de la poitrine mais elle peut aussi monter vers les mâchoires, et on voit pas mal des malades qui vont d'abord voir leur dentiste avant même d'appeler le médecin, ça peut arriver. C'est une douleur qui va aussi très volontiers vers les bras, qui peut aller vers les poignées serrées. C'est une douleur aussi qui est très intense, on vous l'a dit, qui peut s'accompagner des sueurs. On peut avoir envie de vomir, on peut avoir mal au ventre. Donc, c'est quelque chose de très fort. Les douleurs intercostales, les douleurs qui sont pas cardiaques en général c'est moins intense et c'est très localisé. Le patient nous dit «ça me fait mal» en montrant avec le doigt. L'infarctus, il montre avec la main, on appuie en sa main à plat sur la poitrine. Donc, il y a quand même des caractères bien différents.

*JOURNALISTE* : Alors au passage, parce que c'est essentiel également dès l'instant qu'on, bon... on a ces douleurs que vous décrivez... en tout cas on se dit c'est sérieux, qu'est-ce qu'on fait, qui appelle-t-on, les Samu systématiquement ?

*PROFESSEUR VANIEN* : On doit appeler le 15. Et je passe la parole...

*JOURNALISTE* : ... au professeur Pierre Carlit, le patron je l'ai dit du Samu de Paris.

*PROFESSEUR CARLIT* : Alors effectivement il faut faire le 15. Le 15, vous savez, c'est un numéro où vous allez être en contact assez rapidement avec un médecin. Et là on va pouvoir analyser les caractères qui a exposé le professeur Vanien. C'est pas toujours aussi simple. Quand on les ressent ces douleurs eh bien on a



un petit peu de mal à expliquer tout ce qui se passe. Donc on a à poser des questions au téléphone, des questions précises. Il faut essayer d'y répondre d'une manière simple en décrivant exactement ce que l'on sent, de la façon dont on ressent avec les mots normaux. Il faut pas chercher à faire le travail du médecin. Il faut simplement dire ce qui se passe et l'expliquer. Puis, on verra ensuite qu'avec la douleur on a un certain nombre d'éléments qu'on va recueillir.

**JOURNALISTE** : Avant qu'Hélène Cartin intervienne dans cette logique-là, on a décrit de quelles douleurs il s'agit, on a dit ce qu'il fallait faire, d'abord vous appelez, faire le 15. Pourquoi est-ce qu'on dit que le temps est à ce point un facteur tout à fait fondamental, c'est-à-dire appeler le 15, mais pourquoi vraiment les minutes, les heures sont essentielles, professeur Vanien.

**PROFESSEUR VANIEN** : Eh bien parce que il faut d'abord savoir ce que c'est que l'infarctus. L'infarctus, c'est une artère qui nourrit du muscle, qui se bouche, il y a un caillou qui bouche cette artère et vous imaginez que le muscle qui est derrière, qui reçoit le sang, qui reçoit l'oxygène, va mourir. Et ce manque de sang, ce manque d'oxygène va entraîner la mort du muscle, la destruction du muscle très vite. Par exemple, on a pu montrer dans des études sur des patients, comme on l'avait montré dans des expérimentations que si vous traitez le malade dans la première heure, vous serez quatre fois plus efficace que si vous le traitez à la troisième heure. C'est donc vraiment une course contre la montre.

**JOURNALISTE** : Si Hélène le permet, je voudrais vraiment, parce qu'il est question de cela, lire le courriel de Gérard Poiré. Alors il explique ça : «J'ai été victime d'un infarctus en février 2005, j'ai attendu treize heures, treize heures avant de consulter un médecin, simplement parce que les signes avant coureurs que j'ai ressentis ne correspondaient, semble-t-il, pas à la croix qui va de la poitrine au bout du bras mais uniquement des douleurs gastriques qui me faisaient penser à un ulcère. Total, le ventricule gauche est mort. Pourquoi ne donne-t-on pas plus d'informations sur ces symptômes etc. ?» Bon ben c'est ce qu'on essaie modestement de faire ce soir. Mais, vous voyez, treize heures effectivement, d'après ce que je comprends, les pépins sont graves. Il a sauvé sa vie mais les pépins sont graves. Je ferme la parenthèse. Hélène.

**HÉLÈNE CARTIN** : Eh ben justement, ma question que je voulais poser au professeur Pierre Carlit rejoint justement c'est qui est le discours de ce monsieur. Il y a des gens qui en effet n'osent pas ou se disent que non c'est peut-être pas ça, ils n'osent pas appeler le 15. Qu'est-ce que vous en pensez vous Pierre Carlit qui dirigez le Samu de Paris ?

**PROFESSEUR CARLIT** : Eh bien je vous réponds franchement, je pense qu'ils ont tort. Si vous avez un doute, si la douleur n'a pas tous les caractères qu'on a vus, c'est la douleur la plus typique. Si elle en a qu'une partie, si vous ne savez pas, si vous êtes anxieux, si votre entourage voit bien que cette douleur qui dure et la douleur c'est d'un caractère important cette durée pour la douleur, eh bien vous appelez le 15 et on va parler avec vous. On va analyser avec vous ses symptômes. Jamais personne ne se fait rembarquer en disant «vous nous avez appelé pour rien». Non. Pas quand il s'agit d'une douleur thoracique. Par contre, toutes les douleurs thoraciques ne sont pas l'infarctus et il n'y aura pas forcément besoin d'intervenir avec une équipe médicale chaque fois.

**JOURNALISTE** : Monsieur Vanien vous voulez ajouter un commentaire ?

**PROFESSEUR VANIEN** : Oui simplement, rebondir à la question de notre auditeur de Bretagne. Effectivement y a pas mal d'infarctus qui se traduisent par une douleur qui est assez basse et qui peut même être sentie au niveau de l'estomac, hein. C'est souvent des infarctus de la partie basse du cœur et il faut penser que c'est peut-être un infarctus si cette pseudo-indigestion s'accompagne des sueurs etc. etc. Donc effectivement il faut y penser. Il faut pas se dire bon ben je prends une aspirine, je prends un petit truc pour l'estomac et puis on verra bien demain.

**JOURNALISTE** : Odile vous êtes au Beausset dans le Var. Bienvenue sur l'antenne. Bonjour, on vous écoute.

**ODILE** : Bonsoir. Et, ben écoutez, moi le 15, je remercie mais le 15 non. Alors parce que moi j'ai deux parents. J'ai mon père et ma mère qui sont décédés à trois ans d'intervalle et on a attendu des secours pendant trois heures.

**JOURNALISTE** : Cette heure-là, vous avez fait le 15 ? Qu'est-ce qui s'est passé ?

**ODILE** : Oui. Oui, oui. Eh ben, on nous a envoyé un médecin, si vous voulez, de garde.

**JOURNALISTE** : Ah, donc le 15 a bien répondu. Le Samu a répondu. Oui.

**ODILE** : Oui, oui, bien sûr. Alors j'ai d'abord eu un médecin de garde aussi bien pour mon père que pour ma mère. Ça a été le même scénario pour les deux, hein. Au bout de trois heures seulement ils sont arrivés. Il y en avait un qui disait : «Ah ben, on n'a pas l'ambiance qu'il faut» parce qu'il faut qu'ils soient couchés etc. Du reste alors, pour le...aussi bien pour l'un que pour l'autre, pour mon père que pour ma mère, ce sont les pompiers qui sont intervenus et qu'ils les ont amenés aux hôpitaux aussi bien l'un que l'autre. Ben, ça a été le même scénario pour les deux, hein. C'est pour ça que je suis un petit peu contre, si vous voulez, quand vous dites qu'il faut appeler le 15...

**JOURNALISTE** : Alors, on va essayer de vous répondre bien que Monsieur Carlit ne soit pas dans le Var mais en région parisienne. Ça ne change rien sur le protocole, les procédures. Professeur Carlit.

**PROFESSEUR CARLIT** : Eh bien écoutez c'est un cas très malheureux. On ne peut qu'être désolé que ça soit mal passé pour la famille de notre auditrice. Mais j'ai pas bien compris. Il y avait une douleur thoracique dans cette affaire au départ, votre père, votre mère avait une douleur thoracique ou c'était un autre type d'urgence ?

*ODILE* : Tous les deux étaient atteints, si vous voulez, ils avaient déjà des angines de poitrine, hein, à l'époque. Trois heures à attendre, vous... vous rendez compte... ?

*JOURNALISTE* : Monsieur Carlit.

*PROFESSEUR CARLIT* : C'est un point important que vous évoquez là parce que on a parlé de la rapidité de l'intervention. Mais il faut pas se tromper de rapidité dans cette affaire. Et lorsque le Professeur Vanien a expliqué tout à l'heure que l'infarctus et on parle bien de l'infarctus, il y a malheureusement plein d'autres maladies dans le cas que vous évoquez pour votre famille, je ne sais pas exactement ce qui s'est passé. Donc il m'est difficile d'y répondre précisément. Mais pour l'infarctus qui est quelque chose que l'on connaît bien et dont on a vu les symptômes, ce qui compte c'est la rapidité avec laquelle on va déboucher l'artère du cœur qui est obstruée. Et c'est ça le temps qu'il faut gagner. Ce n'est pas d'aller n'importe où en utilisant une sirène, en faisant du bruit. Il faut aller dans le bon circuit du soin, c'est-à-dire celui qui va vous permettre de faire recirculer le sang dans le cœur. Et vous le savez ça peut se faire même à domicile. On peut injecter des médicaments pour le faire, on peut vous amener en hôpital où le cardiologue en ce moment-là avec un moyen mécanique, avec une sonde va aller déboucher l'artère du cœur.

## **DOSSIER N°4 : La Désaffection des filières scientifiques**

**(TRANSCRIPTION) - Track 11**

### **LA DÉSAFFECTION DES FILIÈRES SCIENTIFIQUES**

*MAURICE PORCHET* : Oui moi je crois que globalement ce n'est lorsqu'on observe les missions à travers le monde il y a depuis les années 90 une désaffection globale dans d'autres pays du monde développés ou en voie de développement envers les sciences. On peut s'interroger pourquoi. Et en France vous avez un facteur un peu plus négatif c'est l'image malheureusement encore trop négative de l'université. En conséquence, les filières qui souffrent le plus en termes d'effectifs, ce sont malheureusement les filières scientifiques universitaires. Par contre, globalement pour simplifier, tout secteur qui est professionnalisant, les IUT, les BTS, les Écoles Grandes ou Petites ne souffrent pas de ce problème de désaffection.

Dans beaucoup de pays l'université regroupe l'ensemble de structures, de recherches, ce qu'on appelle chez nous «les ingénieurs». Et dans l'histoire de l'université malheureusement dès qu'on a créé quelque chose, eh bien cette chose a été en marge de l'université.

*JOURNALISTE* : Alors évidemment ce sont des chiffres généraux, Maurice Porchet, puisque que j'ai le courriel d'un auditeur qui se trouve être le chef d'un département de IUT et qui nous dit que son niveau de candidats à l'entrée a été divisé par deux en trois ans. Mais afin disons que de manière générale à l'échelle du territoire ces formations-là sont moins touchées. Alors on dit même que la crise est tellement grave qu'on pourrait manquer de professeurs dans certaines disciplines dans les années à venir.

*MAURICE PORCHET* : C'est tout à fait clair. Je suis très inquiet lorsqu'on parle des sciences, ce qu'on a appelé les sciences, en gros les mathématiques jusqu'aux sciences de la nature, en biologie, sciences de la terre, tout ça. La première discipline qui a subi le problème de désaffection c'est malheureusement la physique et la chimie qui lui est rattachée au niveau des études. Ces deux disciplines ont perdu la moitié de leurs effectifs en trois ans, donc c'était dans les années 95-98 et c'est là où se posait le problème : Pourquoi ? Mais je dirais, que d'avoir subi cette crise énorme ? Les physiciens dans beaucoup d'universités ont fait un effort fantastique pour reconsidérer cet enseignement et je pense qu'ils vont enrayer cette chute. Mais la biologie a perdu 30 à 40% de ses effectifs depuis 7-8 ans et je suis inquiet dans le proche avenir pour les mathématiques. Donc vous voyez je crois que c'est vraiment inquiétant.

*JOURNALISTE* : Alors quelles vont être les conséquences même si on arrive un petit peu à enrayer cette érosion donc de cette raréfaction des étudiants scientifiques ? Il y a un rapport de l'Académie des Sciences qui a été présenté quelques années, qui disait par exemple que bien la sécurité nucléaire pourrait ne pas être assurée, faute d'un renouvellement des experts en ce domaine en France. Il faut aller aussi au moins que ça...

*MAURICE PORCHET* : Je crois. Bon, on parle beaucoup de la recherche et actuellement c'est une année tout à fait mauvaise pour la branche scientifique. Mais lorsqu'on observe l'évolution des recrutements et là aussi il faut regarder les données de l'Europe, de la communauté européenne qu'il y a une vraie ambition pour les pays de la Communauté européenne d'arriver à ce que la recherche, la recherche arrive au minimum à 3% du PIB et nous en sommes quand même loin. Lorsqu'on voit des départs en retraite, on peut estimer que à peu près 40%, enseignants, chercheurs mais également dans le privé ingénieurs, techniciens, imaginez 40% d'ici 5-6 ans de personnes qui statistiquement vont partir, plus un dynamisme qu'il faut quand même souhaiter pour l'Europe. Nous ne pouvons pas rester une Europe de l'ancien, de l'ancien monde, de la culture, la vieille Europe de Buche. Il faut avoir une autre ambition, et l'ambition passe par l'innovation et la recherche. Et si on part sur ces bases-là, il y aura des centaines de milliers de chercheurs à recruter. Ce sont des chiffres de la Communauté européenne et si ils n'attireront pas les étudiants dans les facultés des sciences parce que c'est là où se forment les enseignants et les chercheurs mais également les techniciens, techniciens supérieurs ou ingénieurs, eh bien il y a des risques de pénurie.

*JOURNALISTE* : Oui, on a un petit peu du mal à se repérer. Jean Audouze, alors, vous êtes signataire de la pétition sauvons la recherche. Vous menacez donc de démissionner de vos fonctions de direction.

Effectivement, on a un petit peu du mal à se repérer parce que d'un côté on nous dit qu'il y a une pénurie des chercheurs, ça va être gravissime et puis, de l'autre côté, on voit que les postes ouverts aux jeunes chercheurs sont de moins en moins nombreux. Alors, est-ce que ces principes vous font du mal à comprendre que ce ne soit pas contradictoire ? Jean Audouze.

**JEAN AUDOUZE** : Ce qui, à mon avis ce qui est un peu contradictoire, c'est à la fois aujourd'hui le gouvernement dit la culture scientifique est une priorité nationale. Il a repris les termes du rapport de Madame Blandin mais également donc la recherche est proclamée comme une priorité. En même temps on s'aperçoit que depuis le début des années 90 il y a une érosion très lente, on est à 2,3 ou 2,4 du PIB, maintenant on est à 2,1. Il se trouvait que il y a une douzaine d'années j'ai été dans une certaine responsabilité et j'avais déjà pointé qu'en 2005-2010 on allait avoir cette pénurie des chercheurs et j'avais estimé que pour qu'on maintienne le bon niveau il fallait qu'on essaye d'étaler cette espèce de bosse qui allait disparaître. Or, le ministère du budget de l'époque comme aujourd'hui d'ailleurs raisonne sur l'annualisation du budget ce qui veut dire qu'une politique à moyen ou long terme, eh bien cette politique n'a pas vu le jour et là je ne fais pas de politique, c'est la gauche, la droite, tout le monde. Qu'à un seul moment en France où véritablement la recherche a été prise comme une priorité c'est le début de la V<sup>e</sup> République avec le général de Gaulle. Et puis, lorsqu'il était aux affaires également en '45. Mais, depuis, on peut dire qu'il y a eu un petit sursaut au début du deuxième septennat de François Mitterrand et puis, depuis la fin, disons, du gouvernement Rocard on peut voir cette espèce d'effritement continu. Et-ce qui est malheureusement je dois dire qui est trans-parti, je dirais qu'il n'y a pas un parti politique pour rattraper un autre.

**JOURNALISTE** : Alors, Marie-Christine Blandin en travaillant sur votre rapport qui concerne plus généralement la culture scientifique mais vous vous êtes aperçue que ce problème de désaffectation des filières scientifiques il était européen et même qui touchait tout le monde industrialisé, on peut dire.

**MARIE-CHRISTINE BLANDIN** : Il est européen et quelquefois de façon plus aggravée qu'en France, mais la France, c'est celle qui tarde le plus à réagir, c'est-à-dire que plusieurs États, les Pays-Bas, même l'Angleterre, l'Italie ont déjà mobilisé et des fonds et des fondations et des agences et des programmes de réveil, de culture scientifique, de liens entre les chercheurs et les pédagogues, de sorties des pédagogues, enfin, on réveille, on a vraiment pris conscience. Ici, il nous manque toujours le grand discours mobilisateur, il nous manque les fonds... il nous manque aussi le respect au quotidien de la pensée, de l'intelligence. On dirait que tout ce qui est pensée et se met d'être rentable tout de suite là demain et de fournir de brevets, de fournir des choses applicables, de fournir de la téléphonie mobile immédiatement vendables. Et on ne veut plus payer la pensée dans la durée. Un peu comme les intermittents du spectacle. On veut bien les payer quand ils sont sur scène mais pas quand ils répètent, ou pas quand ils écrivent une pièce.

**JOURNALISTE** : Alors, manque de prévisions, manque de lucidité politique, il y a aussi peut-être, bon, d'autres facteurs qui expliquent cette désaffectation sans certainement un manque de culture scientifique, peut-être, enfin, on reviendra... Moi, ce qui me paraît très intéressant dans ce que vient nous dire Maurice

Porchet c'est que ce sont surtout les filières universitaires qui sont touchées... la science continue d'être un bon outil de sélection et pas les filières professionnalisant. Donc, en gros ce qui nous fait plus envie c'est chercheur ou enseignant.

**ÉTIENNE KLEIN** : Oui, alors. D'abord, il faut peut-être revenir sur ce terme de..., consacré désormais, de désaffectation des étudiants...

**JOURNALISTE** : ...désamour.

**ÉTIENNE KLEIN** : Est-ce que c'est vraiment du ressort de l'affectivité cette affaire ? Est-ce qu'au contraire, on pourrait défendre l'idée qu'en la matière les étudiants font preuve d'un comportement rationnel ? Ce matin, mon collègue que beaucoup d'auditeurs de France culture connaissent, Jacques Treniand, m'a communiqué une étude qu'il a faite avec des collègues qui montre que, en prenant l'exemple du CAPES, le nombre de postes ouverts au CAPES en physique par exemple, il est décidé chaque année, il varie dans des proportions d'ailleurs assez étonnantes d'une année sur l'autre, alors qu'on pourrait très bien programmer ce manque de postes sur le long terme puisque on sait exactement le nombre de postes qu'il faut remplacer etc. Et il a remarqué que le nombre d'étudiants qui se présentent à ce concours est exactement corrélé au nombre de postes affichés par le gouvernement avec un décalage de quatre ans. Autrement dit, quand les étudiants savent qu'il y a des postes pour ce genre d'activité, s'ils ont la fibre de l'enseignement alors ils s'inscrivent. S'ils voient qu'en l'année d'inscription à la faculté le nombre de postes est bas, ils n'y vont pas. Donc, Ce n'est pas un problème d'affectivité, c'est un problème de choix rationnel.

## **DOSSIER N°5 : La Nouvelle vague**

**(TRANSCRIPTION) - Track 14**

### **LA NOUVELLE VAGUE**

**JOURNALISTE** : Jean-Claude Brialy et Gérard Blain dans «Le beau Serge», Jean Seberg et Jean-Paul Belmondo sur les Champs Élysées dans «À bout de souffle» ou Jean-Pierre Léaud fuyant son enfance dans «Les 400 coups». Tous ces films font tellement partie des grands classiques de l'histoire du cinéma qu'on en oublie la révolution provoquée par leurs auteurs, il y a près de 50 ans. Ils s'appelaient Claude Chabrol, François

Truffaut, Jean-Luc Godard, Alain Resnais, Jacques Rivette, Louis Malle ou Éric Rohmer et ils avaient peu de choses en commun sinon leur passion du cinéma, la volonté de le réformer, et leur âge. Ils étaient si jeunes que quand on a voulu donner un nom au mouvement qu'ils ont créé, on l'a tout simplement appelé, la «Nouvelle Vague». François Truffaut.

**FRANÇOIS TRUFFAUT** : C'était l'arrivée dans l'industrie cinématographique française d'une génération de moins de 30 ou 35 ans dans un métier qui depuis un certain nombre d'années était fermé aux jeunes parce que, disons depuis l'invention du parlant, les budgets de films n'avaient cessé de grimper. Les films étaient devenus des entreprises réellement industrielles et on n'envisageait plus de confier de telles sommes d'argent à des jeunes gens. Et les journalistes de cinéma ont emprunté donc au journal *L'Express* qui pendant quelques semaines, je crois bien, a paru avec ce sous-titre *L'Express (journal de la nouvelle vague)*, c'est assez curieux, pour grouper des hommes si différents et des produits aussi différents que Alain Resnais avec «Hiroshima, mon amour», Marcel Camus avec «Orfeu Negro», Claude Chabrol avec «Les cousins», peut-être Louis Malle avec «Les amants» et moi-même avec...

**JOURNALISTE** : «Les 400 coups».

**FRANÇOIS TRUFFAUT** : Bien sûr.

**BANDE D'ANNONCES** : ...*La jolie fille, le vilain garçon. Scénario de François Truffaut. La mort. La petite Américaine, le voleur d'autos. Supervision de Claude Chabrol. Le photographe italien, les anarchistes. Un film de Jean-Luc Godard avec Jean Seberg et Jean-Paul Belmondo. «À bout de souffle.» Le meilleur film actuel.*

**JOURNALISTE** : Geneviève Sellier, bonjour.

**GENEVIÈVE SELLIER** : Bonjour.

**JOURNALISTE** : C'était la bande d'annonces et les musiques de «À bout de souffle», monument de la Nouvelle Vague à laquelle vous avez consacré un livre publié aux éditions du CNRS. Une révolution dans le cinéma. Qu'est-ce que c'est cette Nouvelle Vague ? Est-ce que aujourd'hui ces films-là, on les connaît, c'est les grands classiques, mais qu'est-ce qu'à l'époque cette Nouvelle Vague avait du nouveau ?

**GENEVIÈVE SELLIER** : Eh bien, justement c'est ce que j'ai essayé de restituer dans mon livre. Ça a d'abord été un changement de ton extraordinaire, c'est-à-dire tout d'un coup, en particulier les jeunes ont eu l'impression de voir sur l'écran leurs contemporains. Alors que le cinéma populaire français de l'époque était un cinéma, comme le rappelait Truffaut, avec des budgets très lourds, donc avec des stars, donc avec des dialogues très ciselés etc. Toute chose qui évidemment n'avait absolument aucun rapport avec la vie, la vie quotidienne. Et tout d'un coup, on a vu débouler dans ces films, des garçons et des filles comme ceux qu'on rencontrait sur le trottoir, dans son quartier. Et ça a été ça la première nouveauté.

**JOURNALISTE** : Une révolution alors, comme toutes les révolutions. Il faut toujours lui trouver un 14 Juillet. On dit la plupart du temps que c'est en 1959 quand Truffaut reçoit un prix pour «Les 400 coups» au Festival de Cannes. Or, pas du tout, vous vous rappelez aussi quand même, qu'il y a eu une gestation que bien avant qu'apparaissent à la fin des années 50 ces films de la «Nouvelle Vague», il y avait déjà, on y était déjà un peu préparé. Je pense par exemple à un article qui a été écrit par quelqu'un qui a soutenu ces jeunes réalisateurs et qui était Alexandre Astruc dans la revue *L'écran français* en 1951. Il écrit un article.

**GENEVIÈVE SELLIER** : En '48.

**JOURNALISTE** : En '48, pardon. Il écrit un article qui s'appelle «la caméra-stylo» et il précise, je lis, j'en lis un extrait : «Après avoir été successivement une attraction foraine, un divertissement analogue au théâtre de boulevard ou un moyen de conserver les images de l'époque, le cinéma devient peu à peu un langage. C'est pourquoi j'appelle ce nouvel âge du cinéma, celui de "la caméra-stylo"». C'est important parce que je crois que tous les auteurs de la «Nouvelle Vague» ont été impressionnés par cet article.

**GENEVIÈVE SELLIER** : Oui, parce qu'il exprimait à une époque où ce cinéma ne pouvait pas encore exister pour des raisons essentiellement institutionnelles et économiques. Leurs aspirations, l'aspiration de cette nouvelle génération qui avait baigné dans le cinéma, dont le cinéma était en quelque sorte la culture principale et c'était la première génération pour qui c'était aussi frappant et qui aspirait à faire des films mais des films à la première personne.

**JOURNALISTE** : Il y a une revue que vous citez beaucoup dans votre livre, Geneviève Sellier, parce que elle a été un peu la matrice au fond de ce que sera la «Nouvelle Vague». Elle est née, je crois, en '51 justement, hein...

**GENEVIÈVE SELLIER** : En '51, oui c'est ça.

**JOURNALISTE** : C'est pour ça que j'ai confondu là tout à l'heure. C'est pas *L'écran français* dans lequel écrivait Astruc mais c'était bien sûr *Les cahiers du cinéma* de Bazin. Ça, ça a été considérable parce que c'est de là que viennent beaucoup, pas tous, mais beaucoup des réalisateurs de la «Nouvelle Vague». Ils étaient d'abord critiques dans cette revue.

**GENEVIÈVE SELLIER** : Oui. On peut dire que ça a été leur école, c'est-à-dire ces jeunes réalisateurs, enfin ceux des *Cahiers* en tout cas, n'ont pas fait l'IDEC, n'ont pas été assistants, ne sont pas passés par les modes d'apprentissage des cinéastes de la génération antérieure, mais en revanche, ils ont écrit pendant presque une dizaine d'années avant de passer à la réalisation et on peut dire que *Les cahiers du cinéma* ont été le creuset intellectuel dans lequel ils se sont formés avec la figure tutélaire de Bazin qui meurt justement l'année où, en '59, l'année où Truffaut fait «Les 400 coups».

**JOURNALISTE** : Une revue, donc, où l'on parle d'un cinéma qui reste, vous l'avez dit, fermé à de très jeunes réalisateurs qui n'ont pas d'autres moyens pour tourner un film sans avoir auparavant fait un cursus très long comme assistants à la réalisation ou encore dans le court-métrage ou à moins d'avoir fait un héritage comme ce réalisateur de 28 ans, auteur de ce qui est considéré comme le premier film de la «Nouvelle Vague» et qui était, semble-t-il, très intimidé au micro de Simone Dubreuil en 1958.

**SIMONE DUBREUIL** : Une équipe de jeunes a entrepris un film qui a été réalisé tout en extérieur et en intérieur réel pendant deux mois dans la Creuse. Ce film, c'est «Le beau Serge». Son réalisateur a 28 ans, c'est Claude Chabrol et ses interprètes sont Gérard Blain, Jean-Claude Brialy et Micheline Meritz. Eh bien, Claude Chabrol, voulez-vous nous expliquer comment vous avez pu réaliser ce film et le faire entièrement comme vous le souhaitiez.

**CLAUDE CHABROL** : Eh bien, c'est...enfin, ma femme a fait un héritage, ce qui m'a permis d'être libéré complètement de toutes les questions financières. C'est un petit budget évidemment. J'ai pu faire ce film exactement comme je l'entendais, comme un roman quoi. Puis, j'ai essayé de faire un film qui n'appartienne pas à un genre particulier, qu'il ne soit pas film policier ou film paysan, des choses comme ça.

**SIMONE DUBREUIL** : C'est-à-dire pas un film de genre.

**CLAUDE CHABROL** : Non, voilà.

**SIMONE DUBREUIL** : Mais alors, «Le beau Serge», quel est son personnage ?

**CLAUDE CHABROL** : C'est justement un garçon qui est dérouteré enfin, qui a eu des déceptions et qui assume vraiment l'alcool parce qu'il s'ennuyait, parce qu'il n'avait rien d'autre à faire.

**FILM** : - *Si j'ai bu comme un trou toute la semaine c'est à cause de toi. Alors, on ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs. Et personne ne t'a demandé une omelette. Oui mais moi, je peux m'en passer. Bon, bien sur ces bonnes paroles, je vais bouffer moi. Attends-moi !*

**JOURNALISTE** : On a du mal Geneviève Sellier, on a du mal aujourd'hui à reconnaître les voix de Claude Chabrol qui avait 28 ans, c'était en '58, même de Brialy ou de Blain. Vous avez souri en les entendant. Pour ce film «Le beau Serge» qui, on le dit, est le premier film au fond de cette école, en quelque sorte, qui était la «Nouvelle Vague».

**GENEVIÈVE SELLIER** : Et bien disons que le terme qu'emploie Chabrol correspond effectivement à la manière dont il a été perçu à l'époque par la critique qui a beaucoup d'ailleurs écrit sur ce film au moment où il est sorti pour souligner que c'était comme un premier roman plus ou moins autobiographique, comme tous les romans et effectivement ça va être ça la marque de fabrique en tout cas des jeunes cinéastes qui sont issus des Cahiers, c'est cette première personne à laquelle ils essaient de plier le cinéma ce qui veut dire, et là aussi Chabrol l'indique, et c'est tout à fait stratégique, changer complètement de mode de financement, c'est eux qui ont fait la démonstration, que l'on peut faire des films passionnants avec peu d'argent, sans stars, sans décor de studio etc. et ce qui est nouveau c'est donc l'authenticité du ton.

**SIMONE DUBREUIL** : François Truffaut était il n'y a pas longtemps encore un critique virulent. Il fut même l'année dernière banni du festival pour ces critiques, et voici que cette année, il est accueilli en hôte d'honneur par ce même festival. Le film raconte la vie d'un enfant de treize ans, la vie difficile d'un enfant de treize ans qui finit dans un centre de redressement. Est-il vrai que ce film soit en partie auto-biographique ?

**FRANÇOIS TRUFFAUT** : Oui, il est en partie autobiographique, et de toute façon ce qui n'est pas directement autobiographique est biographique, c'est-à-dire est arrivé à des amis ou des gens que je connais, c'est-à-dire que rien n'est inventé, tout est puisé dans la réalité.

**FILM** : - *Ah te voilà toi ! Alors il suffit d'un devoir supplémentaire pour te rendre malade, hein. Et les parents tombent dans le panneau. Je suis curieux de savoir ce que tu leur as soutiré comme excuse, moi. Et tu crois que ça va se passer comme ça. Ce serait trop facile mon ami.*

- *Monsieur, c'était... ma mère... Monsieur...*

- *Et ta mère, ta mère, qu'est-ce qu'elle a encore ?*

- *Elle est morte.*

- *Ah, fichtre ! Excuse-moi, mon petit, je ne pouvais pas savoir. Allez, rejoins tes camarades... va...*

**JOURNALISTE** : Jean-Pierre Léaud dans le rôle d'Antoine Doinel pour «Les 400 coups» donc, primé au Festival de Cannes de 1959. C'est peut-être le point de départ, en tout cas, la consécration pour ce nouveau cinéma.

**GENEVIÈVE SELLIER** : Oui, la consécration en effet. Et ce qui est très paradoxal, c'est que Truffaut qui avait quand même été la bête noire des cinéastes installés du cinéma français, en faisant contre eux des articles vengeurs pendant les années 50 a provoqué un espèce de consensus, et on voit d'ailleurs ce qui sera la marque du cinéma Truffaut toute sa vie, c'est-à-dire que ce qui l'intéresse, c'est de raconter des histoires qui lui sont personnelles et les questions d'innovation formelle, pour lui, sont tout à fait secondaires...

**JOURNALISTE** : Secondaires, oui.

**GENEVIÈVE SELLIER** : Par rapport à cette volonté de dire «Je» dans ses films, et de le faire d'une manière qu'on dit pudique mais en fait qui l'est, qui l'est d'une certaine manière très peu puisque c'est quand même un cinéaste qui a, qui a toujours nourri son cinéma de ses fantasmes, de ses névroses, de tout ce qu'il avait en lui de plus, de plus secret.

*JOURNALISTE* : Oui, mais alors, c'est le cas des «400 coups». Mais est-ce que l'on peut dire par exemple d'autres films qui ont fait à la même époque '58-'59-'60, qui ont été célébrés comme étant des films de la «Nouvelle Vague», qu'il s'agisse du «beau Serge» dont on a parlé, de «À bout de souffle» de Godard ou encore des «Amants» de Louis Malle. Qu'est-ce qu'ils ont en commun ces films pour qu'on les désigne, pour qu'on désigne en tout cas leurs auteurs, sous la même appellation de «Nouvelle Vague»?

*GENEVIÈVE SELLIER* : Il y a une façon complètement nouvelle de parler des rapports amoureux. Et aussi, il faut le dire, une façon complètement nouvelle de construire des personnages.

## **DOSSIER N°6 : Les Célibataires**

### **(TRANSCRIPTION) - Track 17**

#### **LES CÉLIBATAIRES**

*ODILE LAMOURERE* : Eh ben, il y a des gens qui sont beaucoup plus doués pour le célibat, c'est-à-dire pour la liberté alors que d'autres vont avoir l'avantage du côté solitude, isolement parce qu'on peut vivre seul, et on ne peut pas vivre isolé, si vous voulez, et les gens qui sont doués pour la liberté, dont je fais partie, je dois dire. Je ne crois vraiment pas qu'on puisse avoir les deux. Une belle histoire d'amour à deux en vivant ensemble bien sûr, en faisant des enfants, une famille et la liberté. Je pense qu'il y a un choix et la personne qui aime sa liberté mais qui va rencontrer la vraie histoire d'amour, elle va pas hésiter.

*JOURNALISTE* : Vous êtes d'accord avec ça, Jean-Claude Kaufmann ?

*JEAN-CLAUDE KAUFMANN* : Oui... C'est très difficile de répondre à cette question quand dans un sondage, un sondeur vous demande «Est-ce que vous vivez bien ou est-ce que vous vivez mal ?». C'est extrêmement difficile de rentrer dans une case toute faite surtout quand on est dans le célibat, où c'est souvent un mélange des contraires parce que il y a quand même...on est attiré, c'était très bien dit dans la présentation «les oiseaux sur la branche» et la liberté c'est quand même extraordinaire, c'est une griserie extraordinaire. Puis, quelques minutes après d'un seul coup, il peut y avoir le petit coup de déprime et très souvent c'est le mélange des deux. C'est le mélange des deux et on est entraîné, on ne choisit pas délibérément, on est entraîné dans cette trajectoire. On commence aujourd'hui par une séquence solo, on est de plus en plus, les études sont de plus en plus longues etc. On commence à être entraîné dans la vie comme ça, et puis finalement c'est pas si mal. C'est la jeunesse aussi le célibat... C'est avoir l'avenir qui est ouvert...

*JOURNALISTE* : Apparemment Odile Lamourere ne dit pas ça.

*JEAN-CLAUDE KAUFMANN* : Mais c'est pas la jeunesse d'être célibataire ?

*ODILE LAMOURERE* : Si, si, bien sûr. Si vous voulez de tout temps on a été célibataire avant de se marier surtout au 19<sup>e</sup> siècle où les hommes se mariaient très tard mais maintenant on voit, au contraire, des divorcés de 40-50 ans qui se retrouvent célibataires. Puis, je voulais dire pour les coups de blues, bien évidemment, même mariée j'en avais aussi. On ne peut pas dire qu'on est heureux tous les jours. On n'est plus ou moins satisfait de la situation et puis il y a des événements qui font que, marié ou pas, on a aussi des difficultés.

*JOURNALISTE* : Y a-t-il toujours cette peur d'être le vieux garçon à 45 ans quand on veut refaire sa vie sentimentalement, les pressions toujours des autres ?

*ODILE LAMOURERE* : Non, le vieux garçon... Vous n'entendez plus le mot de vieux garçon mais de célibataire endurci...

*JOURNALISTE* : Ou vieille fille ?

*ODILE LAMOURERE* : ...ni vieille fille. Voilà quelque chose qui est totalement obsolète, quoi. On n'en entend plus du tout. On entend maintenant plus le mot de célibataire et j'aime bien le mot de culture solo, parce qu'on finit par...

*JOURNALISTE* : Solo ? C'est marketing tout ça, hein ?

*ODILE LAMOURERE* : ...c'est-à-dire... Non, c'est de la culture. Mais si vous voulez c'est savoir que, qu'est-ce que c'est que ces gens, qu'est-ce qu'ils ont, il y a des gens mariés qui m'ont dit, mais qu'est-ce qu'ils ont de plus que nous ? Eh ben, ils n'ont rien de plus que les mariés, les célibataires, simplement, ils ont quand même un mode de vie différent. Je vois mon fils qui a une famille et des enfants, il est bien sûr moins libre que moi. Il a des responsabilités.

*JOURNALISTE* : Bon, alors, Jean-Claude Kaufmann, dites-nous cette question était importante. Il y a plusieurs types de célibataires en France comme on va dire, dans les sociétés des pays développés comme on dit ?

*JEAN-CLAUDE KAUFMANN* : Oui, alors, il y a plusieurs situations, il y a des âges. Alors, il y a quand même pas une catégorie de célibataires, c'est-à-dire que les célibataires c'est pas des gens à part...

*JOURNALISTE* : Non.

*JEAN-CLAUDE KAUFMANN* : ...c'est-à-dire, c'est un moment de la vie, hein. Presque tous, la plupart d'entre nous, on a une séquence dans la vie où on va être célibataire, ou une autre séquence conjugale, puis un moment avec les enfants, peut-être une séparation, donc une nouvelle séquence solo qui va arriver. Donc, c'est des moments de la vie. Et ces moments de la vie vont être vécus d'une manière différente. Par exemple, être célibataire à 18 ans, à 20 ans, je dirais presque c'est la norme. C'est presque la personne qui va se marier à 18 ou 20 ans qui va être un petit peu atypique. Donc, c'est pas la même situation quand on est célibataire que l'on a beaucoup d'amis, que l'on sort beaucoup, qu'on a des moyens financiers, des moyens culturels. C'est

une manière souvent de croquer à pleines dents dans la vie. On a des projets etc. Il y a d'autres situations qui sont plus mal vécues, qui sont plus difficiles où on cherche vraiment à trouver à rentrer en couple, en famille. On a des difficultés à le faire. Donc il y a des situations, c'est vrai, très différentes et notamment marquées par l'âge, hein. Ça, c'est tout à fait, c'est vrai que c'est différent là. C'est pas de plus en plus difficile avec l'avancée en âge. Ça sera encore très très simplificateur. Je dirais il y a un moment difficile, il y a un moment difficile dans la vie, c'est, on ne peut pas donner des âges comme ça, très très précis, disons entre 30 et 40 ans... Et puis ces âges, ils varient suivant les personnes. Chacun a un parcours personnel différent, mais il y a un moment dans la vie où on se rend compte qu'on ne peut pas, parce que quand je disais tout à l'heure, le célibat c'est la jeunesse je ne voulais pas dire que les célibataires, c'est que de jeunes. Mais, c'est cette idée, vivre son célibat positivement, c'est cette idée que l'avenir reste ouvert. Et ça on peut pas le prolonger indéfiniment. Il y a un moment où se pose la question «est-ce que je dois pas m'engager en famille ou pas ?», notamment pour les femmes avec cet âge limite pour avoir des enfants, l'âge biologique. Donc là, c'est différent pour les hommes et pour les femmes.

**JOURNALISTE** : Jean-Claude Kaufmann, quand on avance dans la vie et qu'on a fait des enfants, créé quelque chose, une maison, un foyer, on s'est peut-être séparé de sa femme, on peut refaire sa vie et quand on arrive à la retraite, on n'est plus disponible pour rencontrer l'âme sœur.

**ODILE LAMOURERE** : Attendez, refaire sa vie, je n'aime pas du tout ça...

**JOURNALISTE** : C'est pas un terme que vous appréciez. Il ne faut pas la refaire.

**ODILE LAMOURERE** : ... parce que la vie n'est pas défaite. C'est des vieux machins... qui continuent...

**JOURNALISTE** : Tu joues sur les mots... quoi...

**ODILE LAMOURERE** : ... qui continuent... Mais c'est important. Donc si vous voulez la vie n'est pas défaite. Non, mais dire «refaire sa vie» pour beaucoup de célibataires qui le vivent mal, c'est bon, «je n'ai pas refait ma vie, t'as pas refait ta vie» bon...

**JOURNALISTE** : J'ai pris une autre direction, voilà.

**ODILE LAMOURERE** : ...ça peut être quand même psychologiquement mal vécu. Donc si vous voulez, c'est pas... je pense qu'il y a des gens qui sont plus doués pour le couple, qui seront moins exigeants et qui vont aller tranquillement vers une histoire d'amour et comme disais Jean-Claude je pense que nous sommes tous des intermittents de l'amour, maintenant. Mais ça ne se passe pas dans le comportement. Les gens voudraient encore avoir une histoire à 18 ans jusqu'à 90 ans. Ça existe mais la durée n'est pas une valeur en soi. Il y a des gens qui fêtent leurs 50 ans de mariage, quand on sait comment ils vivent, on se dit c'est tout le monde fait la fête sauf eux ce jour-là. Et donc pour l'âge, si vous voulez, le gros problème de la personne seule, c'est si elle n'est pas sociable. Or, moi qui aide les personnes seul à bien le vivre, je leur donne des cours de sociabilité, de ne pas être timide, d'avoir confiance en eux. Et moi, j'aide à vivre cet entracte célibat, à apprendre aux gens à être sociables, les Français moins sociables que beaucoup d'autres gens d'autres pays, et à parler quand ils voient quelqu'un de sympathique «Vous êtes sympa. Est-ce qu'on peut parler un peu ?». Au Canada, ça se fait.

**JOURNALISTE** : Bon, il y a des endroits où on peut se rencontrer ? Et là je voudrais vous proposer un petit éclairage sur la vie des seniors célibataires. Quand ils redeviennent célibataires, eh bien ils vont se retrouver dans des endroits comme les salons de thé ou les thés dansants. René et Giselle justement ils sont retraités, ils sont amoureux et ils aiment par-dessus tout la danse. Et lors d'un thé dansant organisé à la guinguette du canotier sur les bords de Marne, ils nous ont livré les dessous de leur rencontre et les secrets de leur amour.

**RENÉ** : On s'est connu ici il y a à peu près quatre ans... Elle était déjà cliente, en fait. Et puis le fait de danser à quelques fois ensemble, et puis on a fait notre vie ensemble quoi...

**GISELLE** : Je suis veuve depuis quatorze ans et je ne savais pas comment faire pour aller danser. J'ai une amie qui allait danser. Je lui ai téléphoné pour qu'elle m'amène au bal. Et dès ce jour-là, depuis sept ans, je danse. Moi, j'ai 72 ans. Je suis très heureuse comme ça.

**RENÉ** : C'est mieux enfin, cette histoire d'amour.

**GISELLE** : On va danser plus souvent, on sort...

**RENÉ** : On a beaucoup de goûts communs, il faut dire ça...alors c'est facile...

**GISELLE** : On a tout en commun, on a de la chance. Je veux dire une chose, c'est qu'on n'est pas toute la journée ensemble. On est de 1h30 de l'après-midi jusqu'au lendemain matin, à 7 heures. Et après le matin on est chacun chez soi.

**JOURNALISTE** : Chacun chez soi, voilà. On est tranquille, on arrive à partager comme ça les moments ensemble. C'est beau, hein, cette histoire.

**ODILE LAMOURERE** : Pour entretenir le désir, je crois que la cohabitation au quotidien pour des gens qui ne veulent plus ou qui ne peuvent plus faire l'enfant, je pense que c'est la meilleure formule de ne pas habiter ensemble.

**JOURNALISTE** : Bien sûr, ben c'est un peu exagéré. Jean-Claude Kaufmann, les seniors ont leur lieu de rencontre un peu comme les...on parle beaucoup de speed dating, d'endroits où les jeunes se rencontrent, où les quadras se rencontrent.

**JEAN-CLAUDE KAUFMANN** : Oui, tout à fait, ça c'est une très très belle histoire. Ah, c'était très agréable à entendre. Il y a aussi l'autre version. Il faut rajouter l'autre version, c'est le fait qu'il y a des ruptures aussi conjugales aujourd'hui notamment à la retraite du mari, parce que on s'est fait tout un plan bonheur de la

retraite, on aura plein de temps ensemble et quand le moment arrive, des fois on se marche un petit peu sur les pieds, redécouvrir le face-à-face conjugal un petit peu intense n'est pas toujours simple et comme René et Giselle l'ont très bien dit souvent ça va s'installer avec un petit peu du mi-temps... du mi-temps conjugal, et puis un autre moment chacun chez soi. Donc c'est très souvent chez les seniors ça se passe effectivement comme ça. Mais il faut quand même le dire, il y a souvent malgré tout un problème. Il y a de belles histoires d'amour, c'est nouveau, ça se développe pour les seniors aujourd'hui il y a un problème, il y a un déséquilibre hommes-femmes très très net. Donc, il y a un grand nombre de candidates pour un nombre de princes charmants plus limité, quoi, donc...

**ODILE LAMOURERE** : ...Il faut partager Jean-Claude, il faut partager. (Rires)

**JOURNALISTE** : Les hommes vivent moins longtemps... c'est ça la raison ? C'est très démographique ?

**JEAN-CLAUDE KAUFMANN** : C'est une raison tout à fait importante mais effectivement selon les âges il y a à peu près le même nombre de solo du côté homme et du côté femme à la petite différence parce que les femmes vivent plus longtemps. Mais en général, c'est pas exactement aux mêmes âges, quoi. La proportion va pas être 50-50 aux mêmes âges.

**JOURNALISTE** : Les plus âgés peuvent s'intéresser aux plus jeunes... non ?

**ODILE LAMOURERE** : Ah oui, c'est bien. C'est beaucoup mieux. (Rires)

**JEAN-CLAUDE KAUFMANN** : (Rires) On a envie de ne plus être dans les cases aujourd'hui, de ne plus être dans des modèles en même temps qu'on regarde les chiffres, les chiffres sont très tristes. Et on voit que l'écart d'âge entre hommes et femmes depuis trente ans on n'a pas bougé d'un centimètre. Il est toujours de, l'écart d'âge au mariage et la formation d'un couple, est toujours de deux ans en moyenne. C'est-à-dire qu'on a envie de ne plus être dans des modèles et puis les modèles ils restent là quand même. Malgré tout, il faut avoir la vie assez dure.

## **DOSSIER N°7 : Les Revues scientifiques**

### **(TRANSCRIPTION) - Track 20**

#### **LES REVUES SCIENTIFIQUES**

**JOURNALISTE** : Ce qu'il avait à affirmer en 2004 puis en 2005 par la célèbre revue américaine *Science* ce chercheur et ses nombreux collaborateurs ne sont jamais parvenus à créer des embryons humains par la technique du clonage par transfert nucléaire. Hwang Woo-Suk a également menti sur ses capacités à établir des lignées de cellules souches embryonnaires humaines. Il a enfin violé plusieurs de règles éthiques qui doivent encadrer les recherches sur des cellules sexuelles. Les deux publications ont été rétractées par la revue *Science* et les sanctions n'ont pas tardé. L'ancien professeur Hwang a été déchu de tous ses titres et fait aujourd'hui l'objet d'une série de poursuites judiciaires. Mais de nombreuses questions demeurent encore sans réponse. Cette affaire qui constitue un scandale sans précédent dans l'histoire récente de la biologie suscite une émotion considérable dans la communauté scientifique internationale. La communauté des biologistes se trouve déstabilisée par une fraude qui jette la suspicion sur l'ensemble des travaux prometteurs concernant les cellules souches. Ce scandale conduit inévitablement l'opinion à s'interroger sur la fiabilité de grandes revues scientifiques comme *Science* ou *Nature* qui constituent la clé de voûte du système de diffusion internationale de l'information dans toutes les

disciplines. Comment une revue comme *Science* a-t-elle pu accepter à deux reprises de publier les spectaculaires résultats signés de Hwang Woo-Suk avant que l'on découvre il y a quelques semaines qu'il ne s'agissait que d'une série de fraudes et de manquements à l'éthique. D'autres fraudes similaires mais non encore découvertes sont-elles à redouter ? Peut-on imaginer des remèdes pour que de telles affaires internationales ne puissent se reproduire et si oui, lesquels ? Alors, Henri Chivas bonjour.

**CHERCHEUR** : Bonjour.

**JOURNALISTE** : Avec vous, nous allons essayer de revenir sur cette affaire Hwang. Vous êtes l'un des chercheurs français intéressés par ces recherches sur les cellules souches. Comment avez-vous personnellement réagi à la découverte de cette fraude ?

**CHERCHEUR** : Évidemment avec beaucoup de tristesse. Mais je voudrais commencer par préciser deux choses. La première c'est de quoi on parle. Ce qu'a fait Hwang et son équipe, l'escroquerie qui est révélée aujourd'hui, c'est la possibilité chez l'homme de faire du transfert nucléaire, c'est-à-dire d'énucléer un nouveau site, et on va revenir sur cette question qui est essentielle, d'y placer un noyau d'une cellule adulte et de produire à partir de là un blastocyste plus des cellules souches. Par contre...

**JOURNALISTE** : C'est ce même posé, excusez-moi, qui a permis de cloner la brebis Dolly.

**CHERCHEUR** : Si, si une implantation avait été tentée, avait pu être faite, on pourra y revenir, effectivement serait-il le même procédé. Mais là...

**JOURNALISTE** : Le début du processus, c'est le même.

**CHERCHEUR** : Là, c'est la production des cellules avisée de greffes, avisée d'études de ces cellules et uniquement ces cellules. Ce que je voudrais dire là, c'est que ça n'a rien à voir avec tous les travaux qui sont faits sur les lignées de cellules souches embryonnaires humaines, travaux qui sont faits déjà depuis 1999 dans des dizaines de laboratoires à travers le monde et qui eux, ne sont absolument pas remis en cause. Travaux



qui sont développés à partir des cellules souches embryonnaires prélevées sur des embryons surnuméraires après l'accord parental et dont sont dérivées un certain nombre de lignées de cellules souches humaines très prometteuses quant à leur intérêt sur, au moins pour des connaissances, la biologie du développement chez l'homme.

**JOURNALISTE** : La grosse différence étant le clonage.

**CHERCHEUR** : Voilà.

**JOURNALISTE** : Entre les deux voies.

**CHERCHEUR** : Alors ce qui est intéressant c'est que ce clonage a fait l'objet de beaucoup de questions éthiques et c'est sur ces questions éthiques que Hwang est tombé. Et je voudrais qu'on revienne là-dessus deux minutes. Dès la publication de 2004, publication qui était très technique et c'est peut-être pour ça que la fraude n'a pas été repérée tout de suite parce qu'au fond ces papiers de 2004 et suite de 2005 encore moins n'avaient absolument rien de génial. C'était une série de mises au point techniques qui étaient attendues par tout le monde depuis le clonage de Dolly, qui s'appliquaient à l'homme mais au fond comme c'était une espèce nouvelle où le transfert nucléaire s'appliquait, on a admiré la minutie, la précision et justement la qualité de la fraude c'était de présenter des données qui convainquaient tout le monde. Et la seule question que vraiment était posée dès 2004 c'est «mais d'où viennent les ovocytes ?». Parce que pour pouvoir faire du transfert chez l'homme il faut des ovocytes énucléées et immédiatement les gens se sont posé la question «d'où viennent les ovocytes ?»

**JOURNALISTE** : Enfin, la même, excusez-moi, mais à l'époque c'était une première quand même. Personne n'avait fait ça auparavant.

**CHERCHEUR** : C'était une première chez l'homme mais ça avait déjà été fait chez le mouton, ça avait déjà été fait chez la vache, ça avait déjà été fait avec beaucoup de difficultés où c'était en train d'être fait justement par Gérald Châtain un des signataires de 2005 chez le singe. Donc, ça n'étonnait personne...

**JOURNALISTE** : On avait quand même dit que chez l'homme peut-être ça serait plus difficile.

**CHERCHEUR** : Oui, c'était plus difficile. Mais justement Hwang décrivait le raffinement technique qu'il avait mis au point pour y arriver. Et un jour ou l'autre d'ailleurs la fraude réapparue parce que comme depuis deux ans personne dans aucun d'autres laboratoires n'y est arrivé, comme en biologie un fait n'est établi que s'il est reproduit ailleurs. Je vous rappelle que même sur la brebis Dolly il avait eu une enquête qui avait été faite dans le laboratoire de Wilmut pour vérifier que cette brebis existait vraiment parce que pendant un certain temps aucun autre laboratoire n'avait réussi à reproduire l'expérience. Eh bien, un jour ou l'autre, peut-être encore un an, peut-être encore deux ans la fraude serait tombée. Probablement le pari qu'a fait Hwang c'est qu'il y serait vraiment arrivé grâce aux moyens qu'il a obtenus, grâce au monde qu'il avait dans son laboratoire avant que la fraude ne soit découverte. La preuve, il semble que le

chien Snoopy qu'il a aussi cloné et qu'il a publié dans *Nature* cette fois-ci soit effectivement un clonage. Donc l'idée qu'il avait probablement dans la tête c'était de publier des résultats qu'il savait être faux mais qu'avec les moyens qu'il en obtiendrait il y arriverait un jour.

**JOURNALISTE** : Donc c'est une course de vitesse un petit peu...

**CHERCHEUR** : D'une certaine façon, ce qu'il prouve d'ailleurs...

**JOURNALISTE** : ...qu'il a perdu finalement.

**CHERCHEUR** : ...que scientifiquement la question n'était pas fondamentale. Mais par contre, la question éthique l'est. Et une de choses qui est le..., l'un des grands scandales révélés aujourd'hui c'est que, non seulement il a fraudé sur tout sauf sur une chose, c'est les ovocytes et qu'on apprend maintenant que c'est 129 femmes, donc vraiment un nombre incroyable, qui ont été utilisées comme donneuses dont un certain nombre a été rémunéré pour ce don d'ovocytes et ce ne sont pas 200 cellules qui ont été utilisées comme il avait été publié mais 2061 cellules. Et donc le scandale, il est à tous les niveaux puisque non seulement les données sont fausses mais que le seul point sur lequel elles ne sont pas fausses, enfin il a menti en plus, mais sur lequel elles ne sont pas fausses c'est la partie éthique. Parce que les journalistes de télévision de la chaîne MBC coréen ont poursuivi les différents chercheurs du laboratoire pour savoir d'où venaient les ovocytes que la fraude a été finalement révélée.

**JOURNALISTE** : Ces 129 femmes ont été rémunérées pour ce don d'ovocytes ?

**CHERCHEUR** : Alors, elles ont au moins touché, d'après ce qu'on sait aujourd'hui, 1500 dollars par personne. C'est qui, pour un prélèvement d'ovocytes qui nécessite des injections hormonales, un état de malaise important et une petite intervention pour prélever les cellules n'est vraiment pas grand-chose.

**JOURNALISTE** : Alors, Rémi Pesanski, bonjour.

**RÉMI PESANSKI** : Bonjour.

**JOURNALISTE** : Vous, vous êtes physicien, donc assez éloigné finalement de ce milieu dont on parla. Mais c'est justement la raison pour laquelle on vous a invité. C'est pour avoir un regard un peu différent d'une personne qui travaille dans un domaine scientifique distant sur cette affaire. Voilà, vous en tant que physicien, et donc observateur de cette affaire, comment réagissez-vous à cette fraude ?

**RÉMI PESANSKI** : Bon, bien sûr c'est un problème qui peut aussi avoir, comme vous l'aviez dit, apport au problème de communication, non seulement en biologie mais dans les autres domaines. Par exemple *Nature* publie aussi des articles de physique bien moins que la biologie, mais quand même. C'est sûr qu'en tant que citoyen, en tant que chercheur, il y a des interrogations. Et j'ai quand même une petite question scientifique

«Est-ce que ça voudrait dire que ça soit scientifiquement beaucoup plus difficile de faire le clonage chez l'homme que a priori pour le chien ou pour la brebis ou il n'y a pas de...»

**CHERCHEUR** : Manifestement oui, puisque les données obtenues aujourd'hui scientifiquement démontrées chez les grands primates, donc chez des singes, que ce soit des macaques ou ce soit...chez les chimpanzés. Et que l'un des arguments qui avait fait accepter et reconnaître l'article de *Science* 2005 cette fois-ci sur les onze lignées de cellules souches humaines produites par transfert nucléaire, c'était justement que le dernier auteur était Gérald Châtaine, spécialiste de la reproduction chez les singes qui jusque là avait dit publiquement que c'était impossible de faire du clonage chez les primates, parce que lui, spécialiste de la reproduction du primate n'y avait pas réussi. Et donc cette signature de Gérald Châtaine, dont on apprend aujourd'hui qu'elle a été une signature de complaisance puisqu'il ne savait pas le contenu des résultats publiés dans les articles. C'est cette signature qui a apporté de la crédibilité. Il faut d'ailleurs voir que cette question de cosignature est vraiment posée puisque dans le premier papier c'est un autre américain qui a apporté sa caution, qui était Sibelly dans le papier de 2004, et dans le papier de 2005, c'est Gérald Châtaine qui a été aussi celui par qui le scandale est arrivé, puisque qu'il a en un moment rétracté sa signature mais il l'a rétractée au moment où cette chaîne de télévision commençait à faire son enquête...

**RÉMI PESANSKI** : Ça me paraît quand même assez peu scientifique... pour...pas seulement au niveau éthique mais aussi au niveau de la déontologie scientifique, ça exige ce, ce, ce...ces situations existent, ça peut exister aussi en physique... c'est pas...

**JOURNALISTE** : Vous parlez de la cosignature ?

**RÉMI PESANSKI** : ...Même y compris ce fait de donner une signature alors qu'on n'a pas testé, on n'y même participé à l'expérience elle-même...

**JOURNALISTE** : On voit ça quand même se multiplier dans différents domaines. Le nombre de signatures a tendance à subir une forte inflation. On voit des signatures, des publications signées par 25 chercheurs, voire...voire plus.

## **DOSSIER N°8 : Nouvelles technologies et jeunes**

### **(TRANSCRIPTION) - Track 23**

#### **NOUVELLES TECHNOLOGIES ET JEUNES**

**JOURNALISTE** : Si tu devais faire tes devoirs sur l'ordinateur, est-ce que tu travaillerais plus ? Si par exemple tu devais faire l'histoire-géo là, sur l'ordinateur ?

**ENFANT** : Oh, je ne sais pas, peut-être. Peut-être pas. Ça dépend, parce que ça m'énerve le fait de travailler.

**JOURNALISTE** : Et si tu travaillais avec un clavier et un écran, par exemple.

**ENFANT** : Ah ça sera mieux. Parce que je ferai moins de fautes d'orthographe, parce que ça corrige. Encore quand j'avais mon bras cassé, ben la maîtresse n'avait pas vu qu'il y avait l'autocorrecteur. Alors quand on a eu une dictée... j'ai corrigé mes fautes... Et après, j'ai dit : «Madame, pourquoi ça corrige mes fautes d'orthographe ?». Elle a dit : «Oups, j'ai oublié d'enlever l'autocorrecteur.» (Rires)

**JOURNALISTE** : Donc finalement, travailler sur l'ordinateur ça a du bon... ?

**ENFANT** : Mmm.

**JOURNALISTE** : Oui.

**ENFANT** : Alors, ça c'est une voisine.

**JOURNALISTE** : Qu'est-ce qu'elle a écrit ?

**ENFANT** : Elle a écrit : «Je te souhaite un très bon anniversaire, petite Stéphanie, et je t'embrasse très fort».

**JOURNALISTE** : Qu'est-ce que tu aurais aimé avoir pour ton anniversaire ?

**ENFANT** : Un chien. Un chien et un téléphone portable.

**JOURNALISTE** : Téléphone portable, ordinateur à l'école, Internet à la maison, la généralisation de ces nouveaux outils technologiques on vient de l'entendre a considérablement modifié ces dernières années le mode de vie des adolescents et en particulier leur mode de communication. Pour en parler ce matin, nous avons invité l'anthropologue Dominique Boullier. Bonjour.

**DOMINIQUE BOULLIER** : Bonjour.

**JOURNALISTE** : Vous êtes le directeur du laboratoire des Usages en Technologies d'Information Numériques qui dépend du CNRS. Un mot tout d'abord sur cette petite fille de onze ans. Onze ans c'est très tôt pour vouloir un téléphone portable, non ?

**DOMINIQUE BOULLIER** : Pas exceptionnel, non, au loin de là. Et en réalité, la demande de connexion de la part des parents, d'une part, comme elle l'a bien signalé d'ailleurs... pour être sûrs que le lien est maintenu et d'autre part, l'activité collective des enfants dès onze ans, voire même plutôt, c'est quelque chose qui maintenant est tout à fait fréquent.

**JOURNALISTE** : Alors vous avez parlé des parents à l'instant, c'est aussi une façon de tenir son enfant, de savoir un peu où il est tout le temps ?

**DOMINIQUE BOULLIER** : C'est une, disons, c'est un compromis qui est trouvé du point de vue des parents pour laisser éventuellement gérer un petit peu plus souplement la mise en distance de la cellule familiale et en se disant finalement on garde un certain contrôle qui bien entendu va pouvoir après se distendre et puis il va

donner lieu à des jeux, à des conflits éventuellement pour que l'adolescent qui grandit finalement assume le fait qu'il n'a pas à donner, à rendre des comptes tous les jours sous prétexte qu'il a un portable.

**JOURNALISTE** : Oui, quand il grandit, il prend un peu plus d'indépendance. Alors, en parlant du téléphone portable, je voudrais rappeler ces chiffres du Credoc 72% des 12-17 ans en sont équipés et c'est évidemment un vrai bouleversement dans la manière dont on communique, à tout moment on peut appeler ses copains et copines. Puis, on l'a entendu dans le reportage, à peine rentré de l'école, on appelle ceux qu'on vient de voir. Ça change tout à fait la façon dont les enfants et les adolescents communiquent entre eux ?

**DOMINIQUE BOULLIER** : Cela renforce surtout la tendance naturelle qui est constatée depuis très long-temps, toutes les études anthropologiques ou sociologiques de la vie des adolescents, cette tendance à vivre en groupe, à aimer le groupe, à rechercher le groupe face à une sortie de la famille qui est toujours difficile, qui est toujours problématique où on doit se réinventer. Donc, on vit, l'avantage du téléphone portable c'est que vous pouvez faire comme si vous étiez encore un peu dans la famille et en même temps à envoyer des SMS ou téléphoner à vos amis et être un petit peu dans les deux mondes, vous voyez.

Alors, qu'autrement évidemment on est obligé de sortir et quand on est sorti à ce moment-là, il y a des problèmes à gérer cette distance qui a été mise avec la famille. Tandis que là on aménage des transitions et on vit collectivement alors, en étant présent physiquement éventuellement dans sa chambre, ce qui rassure les parents tout en ayant une connexion intensive avec ses pairs, avec ses amis et avec lesquels on vit vraiment toute l'expérience de l'adolescence, tout ce qu'on doit apprendre c'est avec eux que ça va se passer.

**JOURNALISTE** : Et c'est même, la même chose avec Internet... Quand on se connecte on rentre à la maison, après le devoir ou avant le devoir selon les enfants et on peut se connecter sur ce fameux forum de discussion, ce qu'on appelle le chat. C'est la même chose.

**DOMINIQUE BOULLIER** : C'est exactement ça. C'est d'ailleurs, paradoxalement on pense quelquefois que ces outils vous servent à élargir votre horizon etc. ce qui n'est pas faux. C'est-à-dire qu'on voit bien qu'il y a un certain nombre de jeunes dans le reportage qui le mentionnent, c'est-à-dire qu'ils disent qu'ils ont plusieurs, une centaine de contacts tous les jours comme ça, mais en termes d'intensité les relations sont avec ceux que l'on connaît et qu'on va en permanence réactiver uniquement quelquefois pour leur dire «Mais oui, je suis là. Tu fais quoi, toi ? Ben... je fais ci, ça. Bon.» et puis on échange des avis sur ce qui s'est passé. Et ça c'est leur vie en gros.

**JOURNALISTE** : Mais est-ce que ça éloigne l'enfant de la famille du coup ?

**DOMINIQUE BOULLIER** : C'est un outil un peu plus souple pour gérer ces éloignements-là justement. Puisque c'est une nécessité...c'est le travail même de l'adolescence de s'éloigner de la famille, c'est ce travail-là qui doit être fait. C'est un vrai travail, c'est très compliqué. Ça remodèle beaucoup de choses à l'intérieur de l'enfant et de l'adolescent, c'est compliqué. Une fois qu'il a la possibilité de jouer un peu sur ces deux mondes en les connectant un peu ensemble, ça lui facilite un peu le travail. Alors, on peut dire que ça l'éloigne mais en même temps ça a l'avantage de laisser quand même un peu plus facilement dans le monde familial aussi.

**JOURNALISTE** : Par exemple une dispute avec un parent... on lui claque la porte et puis on va tout de suite décharger ses états d'âme auprès de ses copains ce qui ne se faisait pas avant. À la génération d'avant ne faisait pas ça ?

**DOMINIQUE BOULLIER** : Ça se faisait ...avec téléphone... il y avait un conflit d'usage de téléphone, si vous vous en souveniez effectivement c'était quand même la seule ligne familiale. C'était quelque chose qui était un objet de conflit déjà avant. Eh bien autrement les gens partaient, sortaient et claquaient vraiment la porte pour aller retrouver en bas d'immeuble ou au coin de la rue les copains.

**JOURNALISTE** : Ceci dit, le téléphone dans le salon du coup il y avait un plus grand contrôle parental, quand on lit des témoignages des parents qui s'inquiètent un petit peu face à ces nouvelles technologies. On lit parfois «au moins je connaissais ses copines parce que je décrochais avant de passer la communication, je pouvais entendre les conversations et je pouvais savoir ce qui se passait dans la vie de mon enfant». Ça s'est fini. On a même son téléphone portable dans sa chambre.

**DOMINIQUE BOULLIER** : Oui, c'est un outil de privatisation évident... Le portable c'est vraiment individuel, c'est privé et à partir de ce moment-là, ça laisse la porte ouverte effectivement à des expériences personnelles avec tous les risques que ça comporte.

**JOURNALISTE** : Alors l'ordinateur à l'école, on l'a entendu longuement dans le reportage. Est-ce qu'on peut imaginer que les collègues seront tous équipés dans le futur comme ce collègue des Landes ?

**DOMINIQUE BOULLIER** : C'est probable. C'est à peu près non seulement inévitable mais enfin nécessaire sachant qu'il faut pas oublier non plus que les enfants, comme ça a été dit, sont déjà équipés aussi en partie chez eux, donc ce qui pose un petit peu un problème, de savoir quelle est la place de cet ordinateur-là, comment il se complète avec l'ensemble de l'équipement préexistant et puis surtout, une fois qu'on a évoqué la question de l'équipement, on peut pas s'empêcher d'évoquer la question de la structuration des contenus et de l'innovation en termes des contenus d'enseignement pour les mettre à disposition. Au laboratoire, on travaille sur le cartable électronique actuellement, effectivement sur la structuration des contenus adaptés pour cela, ça pose de très gros problèmes. Il faut dire que ça ne se fait pas de façon très simple. Ça suppose un vrai travail et en même temps ça suppose des méthodes pédagogiques qu'elles prennent ça en compte. Donc, ça veut dire que les enseignants collectivement doivent pouvoir réfléchir, inventer des choses...

**JOURNALISTE** : Mais c'est la fin du livre scolaire ?

*DOMINIQUE BOULLIER* : Non, c'est un complément actuellement mais c'est vrai qu'en termes des livres disons manuscrits qui soient distribués à tout le monde, sans doute que c'est plus tout à fait ça qui est indispensable, c'est-à-dire qu'on peut effectivement passer ça en ligne... Puisque effectivement la recherche d'information si est plus active, plus stimulante, plus riche en termes d'interactivité et de dynamique intellectuelle sur Internet pourquoi continuer à avoir un livre à tout prix. En revanche, d'autres documents qui sont des documents où il faut lire de façon linéaire certaines de choses qui soient dans les œuvres littéraires, bien entendu, mais dans d'autres documents source en termes d'histoire, etc. cela on peut très bien imaginer de les maintenir sous forme papier de façon à ce qu'il y ait un accès plus linéaire à ces documents. Parce qu'on lit beaucoup moins des documents longs sur Internet, on ne peut pas lire très longtemps.

*JOURNALISTE* : Pourquoi ça fatigue ?

*DOMINIQUE BOULLIER* : Parce qu'effectivement c'est une fixation sur l'écran qui fatigue et un type d'activité de roulement qui n'est pas du tout le même que sur le livre. Là, il y a un confort de lecture qui de toute façon est nécessairement plus important quand on a le document papier.

*JOURNALISTE* : Et comment vous réagissez à cette maman qui elle-même est institutrice qui dit que c'est un bon exercice de lecture rapide Internet et que ça c'est un bon côté.

*DOMINIQUE BOULLIER* : Nous, on a travaillé ça dans une étude qu'on avait menée sur la lecture du Web, ça suppose d'apprendre à, c'est pas forcément une lecture rapide en tant que telle, mais surtout à organiser un parcours dans un ensemble de documents. Et ça c'est complètement autre chose que la lecture. Alors, la lecture, la question ensuite de la lecture du document auquel on a accès etc. c'est quelque chose qui suppose des compétences de lecture autrement. Mais être capable de gérer un ensemble de documents et de ne pas, comment dire, d'organiser son propre parcours dans ce document-là, c'est un apprentissage qui a des qualités très intéressantes de ce point de vue là. Mais attention quand même à une chose, c'est que sur Internet pour les ados comme pour la majorité de la population, la lecture des textes est une proportion très faible, en réalité... Soit on lit effectivement un certain nombre de titres et d'accroches comme cela mais on fait surtout du téléchargement, mais on fait surtout des activités de communication, comme on l'a bien vu, et on a...on voit des images, on voit des films, on voit tout un tas de choses. Donc, l'image, et l'ensemble de ces activités-là, est largement supérieure à la lecture des textes.

*JOURNALISTE* : Alors, une question sur l'utilisation quand même importante en termes d'heures... Là aussi, on a entendu dans le reportage de Corinne Cutilla le nombre d'heures passées sur Internet ou à faire des textos. Est-ce qu'un enfant, est-ce qu'il y a un danger, est-ce qu'il devient accro ?

*DOMINIQUE BOULLIER* : Il est certain qu'il peut devenir accro très très facilement de ce type de vie collectif, si vous voulez. Mais comme je l'ai dit être accro à quoi ? C'est pas forcément à la technologie. C'est à la vie collective, au groupe et à l'ambiance qui fait qu'on participe à tout ensemble et qui permet pour autant de faire autre chose. Vous voyez, c'est un petit peu plus compliqué que dire je suis accro à une technologie ou à une pratique sachant que dans le reportage ce qu'on entend en termes d'heures, une heure et demie, c'est extrêmement moyen. Je veux dire, je pense que ça n'a rien de démesuré de ce point de vue-là. Et donc il y a des technologies et puis des pratiques du type de jeux vidéo par exemple qui, par contre, peuvent engager effectivement un phénomène d'addiction. On devient accro effectivement parce qu'effectivement ça exige, ça mobilise l'ensemble des sens, ce que on n'a pas quand même avec le «chat» ou ce qu'on n'a pas avec les SMS...

*JOURNALISTE* : Mais il y a des cas, à l'étranger par exemple.

*DOMINIQUE BOULLIER* : Oui, dans les jeux on connaît des cas comme ça effectivement.

*JOURNALISTE* : Dans les jeux vidéo plutôt.

*DOMINIQUE BOULLIER* : Dans les jeux vidéo oui, dans les autres, il faudrait arriver à exprimer, disons, analyser les effets réellement destructeurs j'allais dire sur la personnalité de ce type de communication à travers les SMS ou à travers le «chat».

## **DOSSIER N°9 : La Sociologie du football**

**(TRANSCRIPTION) - Track 26**

### **SOCIOLOGIE DU FOOTBALL**

*JOURNALISTE* : Dans cette émission, en effet, à quelques mois de la Coupe du monde du football, eh bien, nous allons nous interroger sur la place du foot dans notre société. Notre siècle est-il celui du foot ? Derrière la passion de ses supporters, le football est avant tout une incroyable ...un incroyable phénomène social qui s'est développé sans commune mesure avec les autres sports sur la planète. Alors pour en discuter avec vous ce matin, et en attendant vos appels au 01 45 24 7000, et vos courriels sur france-inter.com Eh bien je vous présente nos deux invités Yvan Gastaut, vous êtes le premier, bonjour.

*YVAN GASTAUT* : Bonjour.

*JOURNALISTE* : Vous êtes agrégé d'histoire, maître de conférences à l'Université de Nice-Sophia Antipolis et auteur avec Stéphane Maurilan du «Football dans nos sociétés : une culture populaire entre 1914 et 1998». C'est paru aux Editions «Autrement», et c'est vrai qu'on s'aperçoit avec vous que le football dépasse largement les stades aujourd'hui pour intéresser des historiens comme vous qui êtes également sociologue. On peut dire

que le foot est un vrai phénomène culturel qui en dit long sur nos sociétés et c'est ça qui vous a intéressé en brochant son histoire ?

*YVAN GASTAUT* : Oui, j'ai envisagé de traiter la question du football comme un phénomène social qui marque d'une manière très nette le 20<sup>e</sup> siècle, avec évidemment des phases très diverses en fonction des périodes. Mais il me semble intéressant de considérer que dès les premiers pas du football qui sont même antérieurs au 20<sup>e</sup> siècle, il y a un phénomène qui est marquant, qui marque la société à travers... différents aspects jusqu'à aujourd'hui, c'est donc, cette passion que nous connaissons pour le football depuis quelques années et de manière très nette, eh bien, elle existe depuis un certain temps.

*JOURNALISTE* : En tout cas le foot, véritable objet d'histoire...

*YVAN GASTAUT* : De l'histoire.

*JOURNALISTE* : ...on verra avec vous quand même dans les pires moments de l'histoire justement, on a continué à jouer au foot dans des circonstances parfois...

*YVAN GASTAUT* : Oui, y compris pendant la Deuxième Guerre Mondiale.

*JOURNALISTE* : Très étonnantes, oui. À vos côtés, un visage, une voix que connaissent tous les amateurs de football, Didier Roustan, bonjour.

*DIDIER ROUSTAN* : Bonjour. Moi, je suis agrégé de mon quartier des «Espérides», c'est important parce que c'est là où jouait l'équipe professionnelle de l'AS Cannes, maintenant, elle joue à la Bocca désormais. J'ai été à trente mètres du stade, donc ça m'a un peu marqué. Je suis d'origine antillaise aussi, je ne pouvais pas échapper au football.

*JOURNALISTE* : Donc, on a un Cannois face à un Niçois ce matin...

*DIDIER ROUSTAN* : Ça, c'est un derby redoutable. Oui, oui, ça, c'est...

*JOURNALISTE* : On sent que l'un de deux camps qui se porte mieux que l'autre quand même.

*YVAN GASTAUT* : En théorie, disons...

*DIDIER ROUSTAN* : Oui, oui, c'est vrai. Mais enfin. On a quand même sorti des Zidane, des Vieira, des Nigaud, et Nice, qui ils ont sorti ? (Rires)

*JOURNALISTE* : Alors, Didier Roustan après avoir officié sur Canal+, TF1, l'équipe TV, vous êtes actuellement journaliste sur TV5 et fondateur de l'association FOOT CITOYEN. C'est pour cette raison qu'on vous a invité ce matin, et puis également du journal FOOT CITOYEN qu'on peut acheter par Internet. Alors, vous luttez à travers cette association contre l'incivisme et la violence dans le football, et c'est une association qui s'occupe des clubs et du football amateur...

*DIDIER ROUSTAN* : Oui, ben, on revient à ce que vous disiez préalablement, le rôle social du football dans la vie d'aujourd'hui et qui est désormais fondamental, c'est pas le mot, mais enfin très présent et on se sert un petit peu de ça pour aider à éveiller les gosses, les revertébrer...

*JOURNALISTE* : « Les revertébrer », vous dites ?

*DIDIER ROUSTAN* : Oui, mais on essaie à travers l'association aussi, on fait beaucoup de proximité, on travaille avec des sociologues, des ethnologues, des pédiatres, etc. et à travers le football, et bien, on peut, éveiller un petit peu les gosses parce qu'on n'a plus de prise sur eux, désormais, quoi. Ils sont un petit peu dans leur monde. C'est difficile de leur transmettre de l'éducation pour des tas de raisons, la vie est plus dure, les familles éclatées, les gens un petit peu laminés qui ont moins de temps et puis maintenant il faut se confronter aux gosses, c'est pas évident. Et, on s'est dit, dans le domaine de leur passion évidemment ils ont tous leurs sens en éveil et là ils sont réceptifs. Or, les vraies valeurs du sport, ici du football, sont quand même des valeurs éducatives. Eh bon, les gens qui encadrent les gosses peuvent sans se substituer à la famille, mais à leur niveau peut-être, jouer un petit rôle aussi. Mais, ils le jouent d'ailleurs. Et il y a tant d'années, moi, je l'ai vécu... directement parce qu'à l'adolescence, j'étais un petit peu tourmenté. J'ai eu un éducateur très bien, et ça m'a aidé pour la suite de ma vie, quoi, dans pas mal de domaines, je crois.

*JOURNALISTE* : On va parler de cette action ?

*YVAN GASTAUT* : Oui. Il est vrai qu'on a beaucoup évoqué le recours qu'on peut avoir au sport pour régler certain nombre de problèmes sociaux et très récemment la question des banlieues...

*DIDIER ROUSTAN* : Oui !

*YVAN GASTAUT* : On a considéré que peut-être à travers le football, notamment, la pratique du football, eh bien, il y aurait, comme vous disiez, un moyen de canaliser, un moyen d'intéresser, un moyen de socialiser...

*JOURNALISTE* : C'est nouveau, d'ailleurs, Yvan Gastaut, ce souci de citoyenneté au sein d'un sport comme ça ?

*YVAN GASTAUT* : Je pense que le discours date des années 80. On l'a pas mal mis en scène, ah ! pas que le football mais le sport en général comme étant depuis que la question des banlieues a émergé dans l'espace public dans les années 80, on a beaucoup lié des solutions au sport. On ne peut pas en faire une loi absolue... je pense, vous êtes d'accord avec moi...

*JOURNALISTE* : Non, bien sûr.

*YVAN GASTAUT* : ...mais il y a quand même un certain nombre de processus d'identification qui font que la pratique du football a ses vertus. Plus largement, ça pourrait renvoyer à ce que disait le président de la FIFA, Jules Rimet, qui essayait là aussi dans un discours un peu convenu, mais il faut le prendre en considération que le football est un moyen de rassembler le peuple, et de mettre en relation les populations à travers notamment les Coupes du monde.

*JOURNALISTE* : Oui, les Coupes du monde, vous dites aussi que c'est une façon de mettre les peuples en opposition.

*YVAN GASTAUT* : Bien sûr.

*JOURNALISTE* : Qu'on les rassemble autant qu'on les oppose.

*YVAN GASTAUT* : Bien sûr. C'est pour ça... ça intéresse les historiens, le football est un phénomène complexe, on ne peut pas le placer sur un point uniment positif. Il y a aussi la face cachée qui fait qu'évidemment à un certain moment, on le voit à travers certains exemples, eh bien, le football est une manière aussi de diviser, et une manière aussi de mettre en avant le phénomène qui tarabuste la société comme la violence...

*DIDIER ROUSTAN* : Oui, c'est clair, mais c'est encore l'un des endroits où des dizaines de milliers de personnes peuvent se retrouver aujourd'hui. Et donc, je sais, en Égypte, je ne veux pas jouer les historiens, mais j'avais fait un reportage sur le club populaire d'Égypte, le national du Caire et avant une révolution, je veux dire au début du siècle, c'était l'endroit où les gens, les futurs révolutionnaires entre guillemets, quoi, qui allaient faire changer la face du pays d'un point de vue politique, eh bien se retrouvaient parce que là effectivement ils n'étaient pas filtrés, ils pouvaient entre parenthèses commencer à préparer leur révolte d'une manière un petit peu plus discrète, quoi, puisque évidemment, il y avait une dizaine de milliers de personnes.

*YVAN GASTAUT* : Une sonorité politique qui sort des stades. Ça me semble évident ce que vous disiez. On peut faire un lien, par exemple. Je pense que vous êtes au courant, de ce fameux match puisque vous étiez à cette époque sur TF1 ou peut-être à Télé-foot en '82 lors de la Coupe du monde lorsque l'Algérie, la petite équipe d'Algérie bat la grande équipe d'Allemagne...

*DIDIER ROUSTAN* : Oui, absolument.

*YVAN GASTAUT* : ...deux buts à un, et ça a créé la sensation, et c'est un écho international très important.

*JOURNALISTE* : Alors sur cette question de citoyenneté et de violence et la place du football dans notre société, bien, on reçoit vos appels au 01 45 24 7000, et Stéphane est le premier avec nous. Il est du Var d'ailleurs, vous voyez, on reste dans votre région. Bonjour Stéphane.

*STÉPHANE* : Oui, bonjour.

*JOURNALISTE* : Bienvenu.

*STÉPHANE* : Merci.

*JOURNALISTE* : On vous écoute avec nos invités, ce matin.

*STÉPHANE* : Merci. Comment donc concilier ces différents aspects du football moderne, que sont la violence, le dopage, l'agressivité avec la passion du sport, avec un grand S ?

*JOURNALISTE* : Alors justement, par rapport aux jeunes dont vous vous occupez, c'est vrai que c'est un exemple maintenant au niveau des sportifs... qui a changé, enfin, une dimension sociale qui a changé aussi dans le football. C'est-à-dire que l'argent est tellement présent maintenant.

*DIDIER ROUSTAN* : Oui. Moi personnellement, j'en souffre parce que j'ai l'idée un petit peu romantique du football et c'est vrai que c'est désormais très compliqué pour vous répondre.

*JOURNALISTE* : À Stéphane.

*DIDIER ROUSTAN* : À Stéphane du Var. Disons que notre métier est de plus en plus complexe aussi parce que à la base, moi, ce qui m'attirait dans ce métier de journaliste, bon c'est d'informer les gens effectivement, leur faire partager ma passion et désormais, c'est vrai que l'on va parler plus des choses qui soient à la périphérie du sport lui-même que du jeu. Mais bon, il faut s'adapter, mais c'est assez compliqué, quoi.

*JOURNALISTE* : Mais comment les jeunes se situent justement devant ces exemples maintenant, devant cette dimension-là qui a changé ?

*DIDIER ROUSTAN* : Là aussi, c'est difficile parce que maintenant bon nombre de joueurs, et je pense particulièrement aux parents, eh bien ils voient un petit peu ça d'un aspect économique. D'ailleurs, il y a beaucoup de joueurs, comme la boxe dans les quartiers difficiles aux États-Unis et tout, c'était surtout quelque chose pour s'en sortir, on va dire. Autrefois, c'était la passion qui primait tout, maintenant bon ben, déjà, on pense «Tiens voilà si je passe professionnel, je ferai ceci, je ferai cela» et c'est très dangereux d'ailleurs dans la mesure où c'est beaucoup plus complexe qu'on imagine d'être footballeur professionnel, c'est très difficile, et il y a des joueurs qui rêvaient un peu. Il y a des pseudos, enfin, recruteurs de bas étage, quoi qui font beaucoup de dégâts aussi parce qu'ils font tourner la tête des mômes et des parents, et après ça fait des coûts très, des dégâts psychologiques considérables pour ces gosses qui reviennent en situation d'échec dans 99 % des cas, et qui sont rejetés, qui ne rejouent même pas au football. Donc, tout ça est assez complexe et ça fait partie de grosses dérives enfin il doit y en avoir tant d'autres...

*JOURNALISTE* : Alors, Yvan Gastaut, justement. À partir de quel moment le football professionnel est devenu cette caisse à millions puisque on est loin du foot à papa quand même avec les salaires des vedettes d'antan qui sont quand même dérisoires parfois et ceux d'aujourd'hui ?

*YVAN GASTAUT* : Il faut savoir que le football professionnel est né en 1932. Donc, c'est une longue histoire... on peut dire, avec une évolution telle que l'a décrite notre auditeur Stéphane qui est peut-être un peu inquiet sur ça, et qui montre que sans doute quelque part le football n'est que la conséquence de l'évolution de la société française, occidentale, on va dire. Et n'oublions pas que le sport est un spectacle. Alors, comme disait Didier, il y a un revers de la médaille, et pour satisfaire le spectacle, il y a des vedettes incontournables, qui sont évidemment très très bien payées, et qui mènent leur carrière avec beaucoup d'efficacité. Mais, il y a aussi tous

les recalés, évidemment, les gens qui sont un peu sur le bord de la route, et bien sûr ils sont sans doute les plus nombreux, parfois aigris. On a montré, mais, c'est pas propre à notre période que bien sûr le sport professionnel fait des dégâts énormes, et qu'il y a un marché, mais ce marché c'est le prix à payer du spectacle. Alors, on peut tout à fait s'y opposer, mais, quelque part ce système qu'on peut améliorer sans doute, qu'on peut observer, je crois que le Nice-Antifoot Citoyen est tout à fait intéressant dans ce sens puisqu'elle garde un pôle de vigilance, et qu'elle essaie d'instaurer des valeurs, mais ce phénomène de la marchandisation, il est un peu inhérent à la popularité du football.

*DIDIER ROUSTAN* : Oui, et à la société de consommation.

*YVAN GASTAUT* : Et à la société de consommation.

*DIDIER ROUSTAN* : Et le souci qu'elle a eu c'est que, bon, tout se fait de manière progressive dans le football, mais ces dix dernières années, on va dire, il y a eu plus de changements que en un siècle, ou presque. Et les gens qui sont responsables du football n'avaient pas et les outils adaptés, et pas forcément les compétences parce que il y a eu une arrivée massive d'argent considérable, quoi. Et maintenant bon, on est à la croisée des chemins pour pas mal des choses.

*JOURNALISTE* : Mais pour les jeunes, c'est presque un contre modèle, maintenant, ce business omni-présent, là quand même.

*DIDIER ROUSTAN* : Ah, au plus haut niveau, c'est vrai que ce n'est pas une super image. Oui, c'est vrai que c'est complexe.

## **DOSSIER N°10 : Le Téléchargement**

### **(TRANSCRIPTION) - Track 29**

#### **TÉLÉCHARGEMENT**

*JOURNALISTE* : Claude, vous êtes à Limoges. Bonsoir, on va commencer avec vous.

*AUDITEUR* : Oui, bonsoir.

*JOURNALISTE* : Bonsoir, on vous écoute.

*AUDITEUR* : Alors, voilà, je suis un enseignant de 47 ans. Donc je ne suis pas spécialement de la génération Internet. Mais je dois dire que depuis que je connais les logiciels «Peer to Peer», depuis que je suis connecté à Internet, je télécharge sans vergogne la musique que j'aime. Alors évidemment, vous me direz, je télécharge la musique de ma génération, c'est-à-dire du vieux jazz, de la vieille chanson française, des choses qui sont certainement rentabilisées. Mais, enfin, je ne me cherche pas d'excuses, qui vole un œuf vole un bœuf. Bon, j'assume entièrement cette chose. Bon, c'est vrai que, oh ! J'ai des scrupules, en tant qu'enseignant, on peut me considérer comme garant de la morale, etc. Mais bon, au vu de ce que se sont goinfrees quand même, c'est le mot, les majors depuis des années, finalement... j'assume complètement mon geste, et je télécharge. Mais je dois dire que, quand je considère les offres en lignes qui sont à 0,99€ le titre, bon, déjà 1€, je trouve ça très cher, vraiment très cher et moi, je dis personnellement que je serais prêt à télécharger de la musique en téléchargement payant, si le tarif était, par exemple, de 20, entre 20 et 50 centimes le titre. Je dois dire aussi que, non seulement, je télécharge de la musique, mais j'en achète aussi. Je dois dire que c'est équivalent. Je dépense un budget non pas considérable mais enfin, un certain budget pour m'équiper, pour m'acheter de la musique légalement. Voilà. Donc, moi, si on me propose des titres entre 20 centimes et 50 centimes, je suis prêt à abandonner le téléchargement payant. Quant à la licence globale, bon, là je suis mal placé bien que je lise des choses pour juger. Voilà !

*JOURNALISTE* : Merci de nous avoir proposé ce point de vue. Je vous propose tout simplement d'y réagir, du moins, ceux qui le souhaitent. Ils sont à Cannes, je vous l'ai dit au téléphone, ou ici à Paris, par rapport à ce qu'on vient d'entendre, Gérard Joffrin.

*GÉRARD JOFFRIN* : Je crois que ça pose bien le problème. On ne peut pas rester dans la situation actuelle parce que petit à petit la rémunération des artistes, des créateurs et des producteurs risque de s'amenuiser ou de disparaître, ce qui serait extrêmement dommageable. Et par ailleurs, si on veut maintenir les types de rémunération actuelle, tout en protégeant ces intérêts-là qui sont légitimes, il faudrait augmenter la répression de manière considérable. C'est ce devant quoi la représentation nationale, le législateur, vient de reculer en rétroquant le projet du ministre, et en votant un peu par surprise mais enfin ils ont voté, ce sont des députés, ils sont élus par le peuple, en votant l'autre système, c'est un système forfaitaire. Le système forfaitaire a évidemment l'avantage de préserver la rémunération des créateurs et des producteurs, parce qu'il y a toute sorte de fausses informations, un faux débat qui circule. On dit oui, mais avec le forfait il y en a qui vont rien toucher. C'est pas vrai. Tout le monde peut y toucher à proportion mais là équitable. Et ça laissera par ailleurs les internautes libres une fois qu'ils ont acquitté ce forfait de télécharger autant qu'ils veulent. Et ça n'est pas du tout angélique comme système parce que ceux qui, dans ce nouveau système forfaitaire, quelles que soient les modalités, ça, ça peut se discuter, ceux qui continueraient de frauder, eux évidemment, personne ne viendrait les défendre. Là, ce sont les vrais tricheurs qui mériteraient des sanctions. Mais encore faut-il trouver un système de rémunération qui soit adapté à cette capacité extrême et fascinante que représente Internet pour la diffusion de la musique, et dont il faut essayer de profiter.

*JOURNALISTE* : À Cannes, Vincent Ferbeau, directeur, je l'ai dit, du label «Tôt ou tard», réaction vous aussi.

VINCENT FERBEAU : Bonsoir.

JOURNALISTE : Bonsoir.

VINCENT FERBEAU : Moi, déjà, je vais réagir en deux temps, je vais réagir d'abord à ce que la personne qu'on a eue au téléphone a dit, qui nous dit «télécharger sans vergogne», et qui nous dit finalement trouver que les majors se sont goinfrés. Et déjà, moi j'ai dit, moi je suis indépendant, je ne suis pas une major, et je trouve que dans son propos il fait peu de cas du travail des artistes, du travail des auteurs, du travail de l'ensemble de créateurs, musiciens, techniciens. C'est des dizaines de milliers de personnes qui travaillent autour de la musique. Je ferais appel à un peu de civisme de sa part d'autant qu'il est enseignant, parce que le discours selon lequel on peut tout télécharger, qu'on s'en fiche, qu'on a fait le jeu des majors et que aujourd'hui on va détruire les majors, ça va être l'effet exactement inverse qui va se produire, c'est-à-dire, que ceux, qui risquent de disparaître, monsieur, ce sont plus les artistes indépendants, les producteurs indépendants qui vont dégager les premiers de ce type d'attitude. Quant à Monsieur Joffrin, bonsoir, ...

GÉRARD JOFFRIN : Bonsoir.

VINCENT FERBEAU : Bonsoir. Je m'étonne que vous défendiez avec autant de foi le principe de licence globale, et surtout que vous défendiez comment les internautes d'une façon générale, alors que dans les textes que l'on peut trouver notamment sur le site du *Nouvel Observateur*, il est...fait mention de peines au pénal, qui sont pas explicitement d'ailleurs écrites sur votre site ni sur le site de *Libération* pour prendre deux exemples, mais qui le sont beaucoup plus sur le site de «*Que choisir*» qui, lui, invite les gens à ne pas copier pour respecter les décennies d'activités de leur entreprise, qui indique un peu plus loin, que toute copie, reproduction, ou représentation est illicite et constitue une contrefaçon punie de 3 ans d'emprisonnement et de 300 000€ d'amende.

JOURNALISTE : Donc, vous, si j'ai bien compris par rapport à cette première intervention, vous êtes opposé à la licence globale en tant que producteur indépendant, et plutôt favorable à l'achat en ligne, ou bien est-ce que vous pensez qu'une troisième solution, disons, intermédiaire serait possible ?

VINCENT FERBEAU : L'achat en ligne, il est en train de s'organiser.

JOURNALISTE : Oui.

VINCENT FERBEAU : Il y a des plateformes légales qui aujourd'hui présentent à peu près 8/900.000 titres selon les plateformes. Il faut imaginer un immense magasin, 900.000 titres pour que les gens comprennent, ça représente à peu près 75.000 albums, plus des titres aux titres, et il faut imaginer que ce magasin-là, il va s'agrandir sans pousser les murs, puisque c'est un magasin virtuel, et qu'il va s'enrichir dans les années qui viennent de plusieurs centaines de milliers de titres, rendant ainsi l'offre totalement alléchante. Et il faut rappeler, quand même, que pour que les gens comprennent, qu'un magasin capable de proposer 75.000 références différentes, il y en a deux en France, je pense, il y a le Virgin Mégastore...

JOURNALISTE : Et la Fnac...

VINCENT FERBEAU : ...sur les Champs-Élysées la Fnac Forum

JOURNALISTE : D'accord.

JOURNALISTE : Tarik Crime, alors, votre point de vue à vous. Je rappelle rapidement, vous représentez, j'ai dit ça pour résumer les internautes. Vous avez un site *generationmp3.com*...

TARIK CRIME : C'est un site qui regroupe énormément d'utilisateurs de baladeurs mp3...

JOURNALISTE : D'accord.

TARIK CRIME : ...parce qu'on a 8 ou 10 millions de personnes qui téléchargent de la musique en Peer to Peer, mais on a aujourd'hui 5 millions de gens qui ont acheté ces petits appareils qui leur permettent d'écouter de la musique. Et je pense que ce que l'auditeur disait tout à l'heure est très important, c'est qu'aujourd'hui l'offre, ce qui est présenté à l'utilisateur, n'est pas à la hauteur de ce que les gens attendent. Effectivement les gens téléchargent le «Peer to Peer», découvrent que c'est simple, que c'est facile, ils ont accès à énormément de choses, énormément de facilité et cette facilité ils ne la trouvent pas dans les sites de musique en ligne. D'ailleurs, quand vous écoutez l'industrie de la musique, on parle souvent au futur «il va arriver», «ça vient bientôt». Et ça fait quand même 5-6 ans déjà qu'on entend ce discours «dans un an, vous allez voir, ça sera mieux», «l'année prochaine ça sera encore meilleur». Et donc c'est vrai qu'on a une demande immédiate des utilisateurs d'avoir accès à des choses simples, faciles. Parce que les gens ont dit, ils ne sont pas opposés à payer, mais il faut que ça marche, il faut que ça marche sur le baladeur, il faut que ça soit simple, que le processus soit intéressant. Pour schématiser, on a deux solutions, une solution qui est proposée par les majors et les indépendants, qui est une solution répressive, qui n'est évidemment pas adaptée aux consommateurs. Et à l'autre côté, on a la solution du forfait qui plaît aux consommateurs, mais qui n'est pas forcément adaptée à l'industrie. Donc, il faut trouver un équilibre. Et pour l'instant on n'en a pas trouvé.

JOURNALISTE : Matthias Malsyeux, bonsoir.

MATTHIAS MALSYEUX : Bonsoir.

JOURNALISTE : Vous êtes pour votre part chanteur du groupe *Dionysos*.

MATTHIAS MALSYEUX : Oui.

JOURNALISTE : En tant qu'artiste, même question, même motif. Comment vous situez-vous ? Vous sentez-vous, disons, lésé par la façon dont les choses se passent actuellement. Est-ce qu'à vos yeux, la licence dite globale serait une bonne formule ? Est-ce que vous préférez que les internautes paient au coup par coup ? Comment est-ce que vous voyez les choses ?



**MATTHIAS MALSYEUX** : En fait, moi, je suis assez scandalisé par l'idée de licence globale. Je suis assez d'accord avec ce que je viens d'entendre, parce que pour moi, ça reviendrait vraiment ouvrir les magasins et dire aller piquer les CD dans les magasins, c'est normal, c'est très bien. Par contre, je suis complètement même si je tiens ce positionnement en tant qu'artiste, en tant que citoyen, je suis complètement contre le fait d'aller très fort dans la répression par rapport aux gens qui ont piraté. Je trouve ça complètement ridicule. C'est prendre le problème à l'envers. C'est des mœurs qui se sont installées, qui ne sont pas à mon avis les bonnes, mais c'est pas en fliquant les ordinateurs qu'on va changer les habitudes des gens. Donc, je pense que la proposition intermédiaire que tout le monde évoque sans trop la nommer précisément parce que j'ai l'impression, qu'on ne la connaît pas encore trop, serait a priori la meilleure.

**JOURNALISTE** : Pierre, vous êtes à Thionville, c'est cela ? Bonsoir.

**PIERRE** : Bonsoir.

**JOURNALISTE** : On vous écoute.

**PIERRE** : Écoutez-moi, je suis contre la licence globale. Je rejoins donc beaucoup d'avis à l'instant. J'ai envie de dire, moi, j'ai envie de payer pour ce que j'écoute. J'ai pas forcément envie de payer un forfait. Mais, je sais pas comment serait calculée cette proportion, et si j'écoute un petit groupe régional d'un producteur indépendant, j'ai envie que c'est lui qui touche l'argent et pas que ça soit réparti encore une fois parmi les grands artistes. Et je rejoins un petit peu la troisième voie. C'est dire que finalement Internet est une formidable opportunité...

**JOURNALISTE** : Oui.

**PIERRE** : ...pour inventer un nouveau mode de diffusion. On a le «Peer to Peer» peut être utilisé, pourquoi pas, de manière positive. Donc je suis contre le fait de mettre du contenu, copyrighté comme on dit dans les réseaux «Peer to Peer». Mais peut-être qu'avec l'interaction, avec les blogs, avec le podcast, on peut certainement trouver des nouveaux moyens de diffusion. Les artistes, je dirais, sont des créatifs. Peut-être qu'ils devraient également inventer, inventer des maisons de production en ligne. Je pense qu'il faut arrêter de regarder dans le rétroviseur, mettre les pleins phares, et regarder dans l'avenir...

## **DOSSIER N°11 : Le Nucléaire**

### **(TRANSCRIPTION) - Track 32**

#### **LE NUCLÉAIRE**

**PIERRE-MARIE CHRISTIN** : Plan large maintenant, mardi dernier, Thierry Breton, au nom de la France, présente à l'Union européenne un mémorandum pour la relance du nucléaire civil. Peu de jours avant, Jacques Chirac avait annoncé la mise à l'étude de la quatrième génération de centrales françaises. Rappel : la fin du 20<sup>e</sup> siècle nous a, en effet, fait presque oublier les rêves et les cauchemars de l'atome. La chute du mur de Berlin éloignait la menace de l'anéantissement instantané. La soif d'énergie était limitée à l'Occident et au Japon. En Europe et aux États-Unis, on ne construisait même plus de centrales. Le nucléaire est de retour comme un beau fruit tentant et suspect, la solution et le problème.

**ANNIE BRAULT** : Ici, on ne parle pas de retombées radioactives mais seulement de retombées économi-ques. Avec l'usine de retraitement de la Hague, un centre de stockage de déchets radioactifs, et la centrale nucléaire de Flamanville, la Manche est le département le plus nucléarisé de France et aussi l'un des plus riches. La COGEMA qui emploie près de 8.500 personnes verse, chaque année, 360 millions de taxes professionnelles et foncières aux départements, 60% du budget total du Conseil général. La communauté de communes de Beaumont-Hague en profite largement. Elle est passée dans les années 80 de 5.000 à 12.000 habitants au bout du bout de la Normandie, sans cela, sans nucléaire, vouée à la désertification. Michel Canoville directeur de la communauté de communes.

**MICHEL CANOVILLE** : On peut comparer un petit peu en terme d'emploi, un petit peu, les chercheurs d'or, quoi. Ça a permis des investissements et des équipements que, sans cela, il n'y aurait jamais eu. Vous avez le canton Beaumont qui est assaini à 90%, un taux de chômage qui est plus faible qu'ailleurs, puisqu'on est à peine à 6%. Alors, aujourd'hui on peut considérer que l'on a une région riche, dynamique si la Hague n'avait pas le centre de retraitement, et bien, en fait, la Hague serait la petite presqu'île de 20.000 hectares. Et puis, ben, il faudrait faire comme il y a 40 ans, il faudrait partir à l'extérieur pour vivre. Lorsque la terre et la mer ne peuvent pas nourrir les hommes qui l'habitent.

**ANNIE BRAULT** : On vient de tous les départements y faire quelques brasses pour des tarifs défiant toute concurrence. La piscine de Beaumont-Hague est certainement une des plus belles piscines de France, une des plus chères également. Sa construction a coûté un peu plus de 7 millions d'euros. Un luxe que permet le nucléaire. Brigitte y nage régulièrement.

**BRIGITTE** : On nous l'a promise très très longtemps. Il y avait toujours autre chose à faire. Maintenant là, c'est super ! C'est les retombées du nucléaire, et il ne faut pas cracher dessus. Je trouve que le Nord Cotentin est super bien équipé. Planétarium, l'espace Internet, il y a des retombées d'argent. Donc, aussi bien les utiliser, à bon escient, pour tous les jeunes du Nord Cotentin et les moins jeunes...

**ANNIE BRAULT** : Depuis 40 ans que le nucléaire a colonisé la région sans que rien ne soit arrivé, les habitants n'ont plus aucune réticence face à une technologie extrêmement bien maîtrisée et sous haute surveillance.

C'est ce qu'explique le député UMP, Claude Gatignol. C'est grâce à lui si demain la Manche accueillera la tranche trois de Flamanville, le fameux EPR. Cela dépendra des conclusions du débat public en cours mais Claude Gatignol ne se fait aucun souci.

**CLAUDE GATIGNOL** : Il y a eu pour la construction de la centrale de Flamanville un référendum de base dans la commune. C'était 66%, je crois, pour la construction de la centrale, donc, avant même. Et maintenant, au moment de l'annonce du projet de construction d'une tranche trois à Flamanville, eh bien, je crois qu'on se rapproche de 90% d'avis favorables ou non défavorables parce que on est habitué à ces choses-là, et on sait aussi ce que ça peut apporter sur un territoire comme le nôtre. Un chantier va durer aux environs de 5 à 6 années. Ce qui donnera une présence de 2.000 emplois. Et ceci pour une dépense de chantier de 3 milliards d'euros. Et donc à côté du chantier lui-même, eh bien, il y a déjà une stimulation à la fois dans le monde commerçant, dans le monde des services. Le bâtiment n'est pas en reste et se prépare à une aventure de bon développement pour répondre aux attentes.

**ANNIE BRAULT** : Et entre 300 et 400 personnes travailleront directement sur le site.

**PIERRE-MARIE CHRISTIN** : Jean-Claude Pajak, vous suivez ces questions d'énergie pour France culture. On comprend évidemment les raisons particulières des Normands pour accueillir ce projet. Mais il existe évidemment des raisons beaucoup plus générales et pressantes.

**JEAN-CLAUDE PAJAK** : Il y a eu trois événements économiques majeurs en 2005, et tous les trois sont une véritable aubaine pour le nucléaire qui depuis Tchernobyl était une industrie en plein déclin, en déshérence, trop dangereux et trop cher. Arrêt ou gel des programmes et proclamation de sortie du nucléaire se sont succédés pendant une bonne vingtaine d'années. En France, la situation de surproduction chronique s'est doublée de la découverte que la durée de vie des centrales actuellement existantes pouvait être prolongée sans problème d'une bonne quinzaine d'années au minimum. Alors, les trois événements, c'est d'abord la montée en puissance de la Chine qui a d'autant plus besoin d'énergie que sa principale source, le charbon, est obsolète et polluante. La deuxième, c'est l'envolée du prix du baril qui a pour principal effet de rendre plus compétitives les autres énergies et de relancer les réflexions, voire les spéculations sur l'après-pétrole, et surtout sur la fin du pétrole bon marché. La troisième, c'est la pollution par les hydrocarbures et les menaces de changements climatiques. Il n'y a pas de doute que ces trois événements conjugués ne provoquent une sérieuse remise en cause à l'échelle mondiale d'une industrie aussi importante que celle de l'automobile qui est toujours considérée comme une industrie motrice, et il n'y a pas de doute, non plus, que le nucléaire ne soit persuadé qu'il a une sérieuse carte à jouer.

**PIERRE-MARIE CHRISTIN** : Alors, Jean-Claude, vous le disiez, «industrie en déshérence», mais la France est championne dans cette industrie. Donc, ces circonstances ont une occasion quasi inespérée d'une relance, presque d'une renaissance. Jacques Chirac l'a saisie.

**JEAN-CLAUDE PAJAK** : Oui, sur le plan économique, c'est très clairement la politique de soutien à nos deux champions nationaux : EDF, premier producteur européen et ARRIVA, premier fabricant mondial, intervention devant les instances européennes, intervention pour l'ouverture du marché américain, lobbying auprès des Chinois, peut-être au détriment du textile, certainement en échange d'un transfert de technologie à 100%. La France a surtout investi massivement dans le nucléaire de l'avenir. Le président Chirac a fait le forcing, notamment sur le plan financier, pour obtenir l'implantation à Cadarache, près de Marseille, de l'ITER, un projet international non pas de fission mais de fusion nucléaire. Il a décidé de la construction qui devrait démarrer dans quelques mois de l'EPR à Cherbourg, le réacteur de troisième génération dont un seul exemplaire a été vendu jusqu'à présent à la Finlande, mais qui vise l'actuel marché mondial. Et enfin, spectaculaire argument de vente, le président annonce en ce tout début d'année, le lancement du prototype d'un réacteur de quatrième génération sans doute pour bien affirmer à la face du monde l'ancrage nucléaire de la France.

**PIERRE-MARIE CHRISTIN** : On mise beaucoup, presque tout. Est-ce que «presque tout», ce n'est pas trop, Jean-Claude ?

**JEAN-CLAUDE PAJAK** : Mais, on peut effectivement se poser des questions sur cette hyperspécialisation de la France d'autant qu'aux inconvénients du nucléaire, les dangers, les déchets. Il faut rajouter les inconvénients de l'électricité. Elle ne se stocke pas. Elle ne se transporte que sur de courtes distances. S'il y a surproduction, elle est perdue. Disons qu'il y a de la posture aussi dans cette succession d'effets d'annonce. Ce sont autant de messages envoyés en ce début de campagne électorale à ce très dense lobby du nucléaire français. Les milieux militaires, les gros bataillons de la recherche, les salariés d'EDF, les gaullistes, les communistes, Cherbourg et Cadarache, les souverainistes en France, très probablement plusieurs millions d'électeurs.

**PIERRE-MARIE CHRISTIN** : Et vous parliez, Jean-Claude, de la Chine. Dans ce monde qui change, c'est un acteur géant, un cinquième de l'humanité, 9% de croissance par an. Des besoins colossaux qui bouleversent tous les pronostics, et aiguissent évidemment tous les appétits. De très très très grandes manœuvres ont commencé. À Pékin, Éric Meyer.

**ÉRIC MEYER** : L'énergie nucléaire est encore faible en Chine où elle ne représente que neuf centrales dont quatre produites avec AEVAS-AMATOME et EDF. Et 2,3% de sa capacité installée d'électricité. Mais les choses devraient vite changer avec son nouveau plan publié depuis peu de bâtir sur son sol jusqu'à deux centrales par an d'ici 2020, moyennant entre 40 et 54 milliards d'euros aboutissant à un parc de 40.000 mégawatts. Première surprise, DATANG, un des gros électriciens du pays annonce son accord pour cofinancer deux réacteurs de 1.000 mégawatts moyennant un investissement de 2,9 milliards de dollars. Ce que cela

annonce est une série de coopérations entre provinces et électriciens locaux qui vont diversifier leurs sources de production d'électricité et leurs compétences. Pour ces centrales nucléaires conventionnelles, l'étranger risque d'être vite sur la touche, la Chine sait déjà faire. L'autre surprise vient du japonais TOSHIBA qui coiffe jeudi GENERAL ELECTRIC et MITSUBISHI pour reprendre WESTINGHOUSE, le constructeur anglo-américain de centrales. L'enjeu ici, c'est le nucléaire chinois. D'une part, la Chine ne trouvera pas facilement, chez elle, les finances pour se doter en quinze ans d'un parc nucléaire. Or, auteur de 61% des centrales dans le monde, WESTINGHOUSE est candidate en Chine pour quatre réacteurs et un marché de 8 milliards de dollars. Or, avec ses besoins en énergie qui explosent, la Chine n'aura pas vraiment le choix et devra prendre tout le monde. Ses propres firmes, pour le nucléaire conventionnel, et l'étranger pour la haute technologie, de préférence en les mettant en concurrence pour faire baisser les prix.

*PIERRE-MARIE CHRISTIN* : Et pour vous donner une idée des enjeux considérables : partout le débat a repris : en France, la cause est attendue, en Grande Bretagne, en Italie, et même surprise en Allemagne. L'Allemagne qui pourtant en 2000 avait totalement renoncé au nucléaire. Le débat, là-bas, est relancé aussi avec beaucoup de risques politiques. La coalition sociale-démocrate et conservatrice qui a été créée par Madame Merckel est en désaccord absolue. Olivier Jay sur cette affaire de nucléaire.

*OLIVIER JAY* : Oui, en formant sa coalition, Angela Merckel n'a pu obtenir de revoir la politique nucléaire du gouvernement Schröder, les socialistes en ont même fait un type de rupture absolue. Pour l'instant sous la pression des verts, ils avaient fait voter en 2000, une loi qui entamait la sortie du nucléaire. C'est que la relation de l'Allemagne au nucléaire touche à la fois à l'économie, à la politique mais aussi comme souvent en Allemagne à la philosophie. Alors, d'abord, l'état des lieux, l'Allemagne est le quatrième producteur d'électricité nucléaire dans le monde. Certes, loin derrière les États-Unis, la France ou le Japon, mais avec ses 19 centrales, toutes exploitées par des sociétés privées, elle produit 28% de son électricité par cette filière.

## **DOSSIER N°12 : Changeront-ils l'école ?**

**(TRANSCRIPTION) - Track 35**

### **CHANGERONT-ILS L'ÉCOLE ?**

*AGNÈS VAN ZANTEN* : Pour beaucoup c'est un choc brutal qui est dû, d'une part, donc à ce qu'on vient de dire sur la formation, c'est-à-dire que l'initiation elle est assez abrupte, qu'il y a un stage, mais très souvent quand ces stages sont faits dans des établissements, ce n'est pas dans les établissements les plus difficiles. On choisit souvent des établissements qui ne soient pas les plus problématiques, donc très souvent la première année, on est par les modes d'affectation, donc, bombardé dans ces établissements très difficiles. Alors, je dirai que l'expérience est très variable en fonction des catégories d'enseignants dont on a parlé, et de ce qu'on apporte avec soi-même. Mais aussi en fonction de l'établissement, d'une part, bien sûr les caractéristiques de l'établissement qui peut être plus ou moins difficiles, mais aussi des collègues que l'on trouve, de l'accueil du chef de l'établissement. Nous, alors, on a trouvé des expériences très différentes selon que, par exemple dans les procédures qu'on a mises en place en région parisienne, ce qu'on a appelé un moment le programme PEPCA qui était destiné à mieux accueillir et mieux retenir les enseignants qui débutaient dans les établissements, notamment en région parisienne, puisque c'est là où débutent une grande partie des jeunes enseignants. S'il y a un vrai accueil du chef d'établissement et des collègues, si on est accompagné, si on peut parler de ses problèmes, etc... là on peut surmonter des difficultés qui sont réelles. Si on est dans un établissement où, effectivement, on est très isolé. C'est sûr qu'il y a un certain nombre d'enseignants qui sombrent dans la dépression, dans les difficultés etc. Quelque chose qui est aussi très problématique, j'ai un peu étudié dans mon livre «l'école et la périphérie», ce que des sociologues britanniques ont appelé des «stratégies de survie». C'est-à-dire ils sont dans la survie, ils mettent en place des stratégies pour éviter qu'il y ait trop de problèmes de discipline, que les choses débordent, etc. Mais ils n'arrivent pas à entrer dans l'enseignement. Par exemple, ils vont développer des exercices pour maintenir les élèves occupés. La préoccupation étant d'avantage que les élèves soient occupés que qu'ils apprennent. Ou développer des pratiques par exemple ; de varier continuellement les méthodes, les supports d'enseignement, pour que les élèves ne s'ennuient pas. Mais sans une véritable réflexion pédagogique derrière, c'est juste éviter que s'ils s'ennuient ils vont chahuter... ça va poser des problèmes etc. Donc, si on laisse les enseignants seuls pendant, disons, les premières années d'exercice, une partie vont justement être seulement dans la survie. Et, c'est normal parce qu'ils sont dans des conditions très très difficiles...

*JOURNALISTE* : Alors, justement, est-ce que pour vous il n'y a pas dans cette génération l'apparition d'une nouvelle manière de vivre le métier entre eux ? C'est-à-dire, par exemple, il n'y a plus de tabous, ils se parlent plus facilement, ils sont plus facilement solidaires que ne l'étaient leurs anciens ?

*AGNÈS VAN ZANTEN* : Oui, je crois qu'il y a plusieurs facteurs qui interviennent, il y a, bon, ce qu'on a dit sur l'absence relative de soutiens de l'institution dans son ensemble depuis les inspecteurs, l'IUFM, les chefs d'établissements etc... qui fait que, effectivement, on se tourne plutôt vers ses collègues, et on apprécie surtout cet échange avec les collègues. C'est aussi, disons, une forme de liberté de parole que l'on peut prendre, bon, à la fois, parce qu'on débute c'est plus facile d'évoquer ces problèmes quand on débute que quand on a vingt ans d'expérience «eh bien, je n'arrive encore à faire classe, c'est quand même beaucoup plus humiliant». Mais,

c'est vrai qu'on est aussi dans un phénomène de génération qui est aussi un phénomène de génération plus expressive qui croit beaucoup dans le pouvoir libérateur de la parole etc. Mais c'est vrai que cet échange se fait à l'intérieur seulement des groupes des jeunes enseignants, donc il y a ce clivage avec les collègues plus âgés, qui reste important, et qui peut poser des problèmes pour la coopération dans les établissements, parce qu'on va parler du travail en équipe, de nouvelles formes de travail collectif. Sinon, ça va poursuivre la tradition dans le milieu enseignant qui est de faire ce travail parce qu'on le fait avec des gens qu'on aime avec qui on s'entend bien, mais pas nécessairement en réfléchissant à l'intérêt des élèves. Parce que l'intérêt des élèves, ce n'est pas toujours de travailler avec son meilleur copain. C'est travailler avec le professeur de la matière avec laquelle ça serait le plus intéressant de travailler pour des raisons didactiques, pédagogiques, etc. Donc, il y a peut-être un risque d'enfermement dans des réseaux qui sont des réseaux d'amitiés, de connivence etc. Un phénomène générationnel avec des clivages à l'intérieur des établissements. J'avais étudié ça dans mon livre, et j'avais évoqué la question de la balkanisation à l'intérieur des établissements où on a des tas de petits groupes qui ne communiquent pas entre eux, donc ça c'est quand même problématique sur le plan pédagogique. Puis, un autre problème qu'on soulève dans notre enquête ce que c'est bien de parler entre pairs, c'est bien d'échanger mais chez les enseignants ça n'amène pas toujours à une réflexion proprement professionnelle. C'est souvent une façon de se défouler qui est nécessaire dans des métiers où il y a une grande tension, et l'exercice dans la classe est vraiment producteur de tension.

Mais, ce n'est pas vraiment utile si ce n'est pas un lieu de réflexion professionnelle où on s'échange véritablement des pratiques professionnelles, etc. Or, ce n'est pas toujours le cas, et ça c'est lié à ce qu'on a pour métier d'enseignement. C'est-à-dire, qu'une fraction de jeunes enseignants comme leurs collègues plus âgés sont convaincus qu'il y a un certain nombre de choses qui ne peuvent pas se transmettre. Par exemple, on a beaucoup étudié dans notre livre les questions d'autorité et de discipline. Certain nombre d'enseignants anciens et jeunes sont convaincus que l'autorité, ça ne peut pas se transmettre. C'est quelque chose que soit on possède, soit qu'on possède pas. Même pas qui s'apprend, c'est-à-dire c'est quelque chose qui est presque inné dans la personnalité qui peut-être peut venir avec l'expérience mais pas avec un apprentissage explicite, juste avec le poids, l'assurance que l'on va gagner au fil des années. Et donc, finalement, certains enseignants, et même donc une fraction de jeunes sont convaincus que finalement on peut donner quelques conseils aux collègues, mais qui ça ne va pas très loin puisque, finalement, c'est quelque chose qui ne s'apprend pas. Donc, c'est quelque chose qui est porté par la personne, c'est extrêmement charismatique comme vision de l'autorité, et donc ça pose problème pour la transmission. De même que comme on n'est pas du tout convaincu que la recherche en éducation apporte véritablement des solutions, on ne croit pas, comme croient par exemple les médecins, que la recherche apporte quelque chose. Les enseignants, et même les jeunes enseignants, sont quand même moins convaincus de cela...

**JOURNALISTE** : Est-ce que vous avez l'impression que cette génération est plus en difficulté et plus dans une situation difficile que ses aînés. Et, que de ce fait, elle pourrait éventuellement entre guillemets se révolter, ou en tout cas, essayer de faire bouger les choses davantage que ses aînés ?

**AGNÈS VAN ZANTEN** : Alors, les jeunes arrivent avec une posture plus pragmatique, c'est-à-dire, pour eux, l'enseignement s'est massifié, c'est un fait, on ne peut pas revenir en arrière, c'est comme ça, il faut faire avec... etc. Donc, ils sont prêts à faire avec, et je pense que beaucoup de jeunes enseignants arrivent avec vraiment disposition à faire face à ces difficultés, et pas du tout avec une posture qu'il faut exclure ces élèves d'emblée...etc. Malgré tout, ce que l'on a constaté et qui est un peu plus inquiétant, ce qu'avait montré un sondage du SNES, du syndicat des enseignants du secondaire, très clairement, c'est que les jeunes enseignants ne croient pas tellement au collège unique et à la possibilité d'amener toute une classe d'âge jusqu'à la fin du collège, en ayant les mêmes connaissances... etc. Donc, il y a un risque pour lequel ils soient soit dans une posture qui est une posture très expressive aujourd'hui, c'est-à-dire, à chacun selon ce qu'il veut, et s'il ne veut pas, par exemple, en question de l'égalité. Si on pense à l'égalité, il faut quand même décider d'une norme commune. Par exemple, on décide que tous les élèves arrivés au niveau collège doivent avoir atteint un certain niveau de connaissances dans toutes les matières, c'est tout le débat autour du socle commun de connaissances. Les jeunes enseignants, ils ont parfois une sorte de double posture qui est contre cette vision de l'égalité, soit c'est : on ne peut pas donner la même chose à tout le monde et ne peut pas forcer les gens qui ne veulent pas apprendre, donc il y a un risque que dans cette posture qui est la reconnaissance des différences individuelles, des désirs individuels, des choix individuels, ça entre en contradiction avec l'égalité. Surtout que c'est difficile si un élève au collège dit je ne veux pas apprendre : est-ce qu'il faut alors là lui dire... bon alors tu n'apprends plus rien... arrête d'apprendre, avec le risque qu'il s'aperçoive dix ans plus tard et que ça va le poursuivre tout sa vie de n'avoir pas travaillé quand il avait quatorze ans. Et d'autre part, dans les établissements difficiles notamment, comme une partie de leurs aînés, ils peuvent aussi être tentés de développer, ce que j'ai appelé, une position plus humanitaire qu'égalitaire, c'est-à-dire d'être dans une posture de proximité avec les élèves, les accompagner. Ce sont des élèves qui souffrent, les écouter et être attentifs à leurs préoccupations, à leurs problèmes... etc. Mais, perdre un peu de vue l'objectif égalitaire, c'est-à-dire, dire en fait de façon pragmatique qu'il y a, peut-être, une fraction qui n'arrivera jamais. Donc, autant être humain avec eux, les écouter, les aider... etc. Donc, je suis, à la fois, je dirais dans le livre, on est à la fois pessimiste et optimiste. Pessimiste par rapport au fait que cette tendance peut se développer et que vu les impulsions politiques, que l'on a actuellement, c'est pas ça qui va cadrer les choses, et d'autre part, je suis très optimiste

parce que je crois qu'il y a beaucoup d'énergie chez les jeunes enseignants, qu'ils sont près au début de leur carrière à s'investir beaucoup, à donner beaucoup dans ce milieu là... etc. Et que je pense que la question c'est le type de réponse politique institutionnelle que l'on peut leur donner pour les accompagner, pour leur éviter des erreurs et des choix qui vont s'avérer après pénaliser les élèves et profiter de toute cette énergie, ces bonnes dispositions, ces capacités à innover, à changer davantage travailler en équipe, à accepter une certaine autorité du chef de l'établissement, à travailler en partenariat que les aînés n'ont pas, ils sont beaucoup plus réticents par rapport à ces nouvelles formes de travail...

**EDITIONS  TEGOS**

**Voutsina 39**

**155 61 Holargos**

**Athènes - Grèce**

**Tél. & Fax. (+30) 210 65 20 212**

**Mail : [ktegos@yahoo.fr](mailto:ktegos@yahoo.fr)**

**Site : [www.editionstegos.com](http://www.editionstegos.com)**

**Copyright © - C. TEGOS -  - Tous droits réservés - 2020**